

DÉCÈS DU DOCTEUR

WAFA BOUDISSA

LE DIRECTEUR DE L'EPH DE RAS EL OUED LIMOGÉ

Page 2

ELLE PLAIDE POUR UNE RÉVISION DU SYSTÈME SALARIAL



Un SMIG à 20 000 DA insuffisant, selon la CSA

Page 4

LOI DE FINANCES COMPLÉMENTAIRE 2020

Cap sur l'investissement étranger

Les nouveautés introduites dans le projet de loi de finances complémentaire (PLFC) 2020 devraient encourager à moyen terme les investisseurs étrangers à lancer leurs projets et les implanter en Algérie. La règle 51/49 ne sera plus un obstacle tant elle a fait l'objet de critiques non seulement de la part des détenteurs étrangers de capitaux, mais aussi des experts et des économistes.

Page 4



LE JEUNE
INDEPENDANT

N° 6693 - LUNDI 18 MAI 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

25
Ramadhan 1441

Iftar : 19h55
Imsak : 03h53

RIPOSTE AUX ATTAQUES DU MAKHZEN CONTRE L'ALGÉRIE

LES VÉRITÉS QUI DÉSARÇONNENT LE MAROC



«L'Algérie mène une vaste opération d'espionnage téléphonique ciblant des citoyens marocains de la région d'Oujda». Cette opération serait menée à partir d'un centre d'écoute high-tech de la base navale de Mers El Kebir. «Les sahraouis dans les camps de Tindouf ne sont pas des réfugiés, mais une population séquestrée par l'armée algérienne »... Ce sont là quelques affabulations des médias marocains, qui mènent sous l'impulsion du makhzen une campagne de dénigrement sans pareille de l'Algérie. S'ajoute à ces élucubrations, le récent dérapage du consul marocain à Oran qui qualifia l'Algérie de «pays ennemi».

- **Covid-19 : 7 019 cas dont 548 morts et 3 507 guérisons**
- **Pas de confinement total les jours de l'Aïd**
- **Un protocole sanitaire pour la relance de l'activité touristique**
- **Ramadan et solidarité : Recettes et conseils**

Lire pages 2,3,4,5 et 16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

CORONAVIRUS

198 nouveaux cas et 6 décès en 24 h

7198 CAS confirmés au coronavirus (Covid-19) et 6 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le nombre des cas confirmés à 7 019 et celui des décès à 548, a indiqué hier le porte-parole du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Djamel Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie. Le nombre des cas guéris a atteint 3 507, dont 98 durant les dernières 24 heures, a-t-il mentionné.

Le Pr Fourar a signalé que les personnes âgées entre 25 et 60 ans représentent 56% du total des cas de contamination au Covid-19, alors que 65,5% des cas de décès concernent les personnes âgées de 65 ans et plus. Il a fait également savoir que 19 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas ce jeudi, alors que 20 wilayas ont enregistré entre un et cinq cas, et 9 autres ont enregistré plus de cinq cas, ajoutant que les wilayas de Blida, Alger, Oran, Sétif et Ain Defla représentent 45% des cas confirmés. Il a relevé que les wilayas de Blida, Alger, Oran, Ain Defla, Constantine et Tlemcen ont enregistré le plus grand nombre de cas ces dernieres 24 heures. Le porte-parole a indiqué que depuis quelques jours, notamment durant le mois sacré du ramadhan, les citoyens avaient «fait fi des mesures de protection et de prévention», regrettant que dans les lieux publics, la distanciation physique et les gestes barrières ne sont pas appliqués. «Conscient des efforts supplémentaires que chacun doit fournir, nous réiterons l'appel aux citoyens à demeurer conscients des enjeux et des défis sanitaires et d'observer en toute conscience et avec rigueur les mesures d'hygiène, de distanciation sociale et de protection, qui demeurent les seules réponses actuelles pour l'endiguement de cette épidémie», a- t-il dit. Les négligences liées au comportement des citoyens par le non respect de ces règles influeront dangereusement sur l'évolution de cette épidémie, a-t-il relevé, ajoutant que la «vigilance citoyenne ainsi que l'esprit de responsabilité» individuelle et collective constituent les «seules remparts possibles» face à cette épidémie, qui permettront l'allègement futur des mesures de confinement.

Pour sa part le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a affirmé que le port de la bavette est la seule mesure barrière permettant d'aller au déconfinement et de réduire la propagation de la pandémie du Covid-19 «Si chacun prenait la précaution de porter une bavette, la propagation du Coronavirus serait réduite de façon spectaculaire, car c'est la seule mesure-barrière qui nous permettra d'aller au déconfinement», a déclaré M. Benbouzid. Quant à la hausse du nombre des cas confirmés, le ministre a fait savoir que «plus il y a de postes de diagnostic, plus il y a de cas de contaminations confirmés», précisant que l'Algérie dispose actuellement de 21 sites de prélèvement. A l'échelle mondiale, le Covid-19 a fait plus de 309 000 morts. Plus de 4 666 000 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués dans 193 pays et territoires depuis le début de la pandémie en décembre dernier.

Mohamed Mecelti

LE HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ A TRANCHÉ

Pas de confinement total les jours de l'Aid

Préconisé par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Covid-19, le confinement total pour les jours de l'Aïd n'aura pas lieu. Les autorités ont choisi de maintenir le même plan de lutte contre le Coronavirus d'autant que « ces mesures ont prouvé leur efficacité ».



La balle est donc dans le camp des citoyens qui doivent faire preuve de vigilance pour garantir la sécurité de tous. C'est lors d'une réunion du Haut Conseil de sécurité, consacré à l'évaluation de la situation du pays à la lumière des récents développements concernant la pandémie du Covid-19, qu'il a été décidé de maintenir les mêmes mesures. Rappelant les mesures déjà prises au niveau national, le président de la République qui a présidé, avant-hier, ce Haut Conseil de sécurité, a affirmé que ces mesures ont prouvé leur efficacité, d'où l'importance « de les maintenir en cette fin du mois sacré de Ramadhan et de l'Aid El Fitr ». Il a ainsi écarté la recommandation du Comité scientifique de suivi de l'évolution du COVID-19, qui avait proposé un confinement total pour cette période. Une mesure qui aurait dû être instaurée, selon des observateurs, depuis longtemps, surtout au début du mois de ramadan, alors que des regroupements et des foules ont été signalés devant les magasins sans le moindre respect des mesures barrières. Une situation qui a engendré l'augmentation du nombre des contaminés. Cependant, le président de la République a appelé à l'esprit de responsabilité de « tout un chacun et à l'impératif du maintien d'un haut degré de vigilance pour garantir la sécurité de tous ». Le citoyen est donc appelé à être très vigilant en limitant, notamment les déplacements et les visites entre familles ces jours de l'Aïd. C'est d'ailleurs la recommandation de la Commission ministérielle de la fatwa qui appelle au respect des gestes barrières et le confinement durant l'Aïd El-Fitr. Cela en évitant les visites familiales et en privilégiant les moyens de communication modernes pour maintenir les liens de sang. « Il n'est pas permis de faire des visites familiales et du maintien des liens de sang un vecteur de propagation de l'épidémie de Covid-19 », a affirmé la Commission de la fatwa relevant du ministère des Affaires religieuses. Insistant sur la nécessité « d'éviter au maximum les visites familiales », la Commission de la fatwa rappelle l'importance de la distanciation sociale. « Si des visites devaient avoir lieu pour des raisons impérieuses, les poignées de main et les embrassades sont à proscrire, car susceptibles de porter préjudice aux proches, notamment les personnes âgées et les malades », précise cette instance. Pour rappel, les professionnels de la santé n'ont eu de cesse d'interpeller la population sur l'importance de la prévention pour éviter la prolifération du virus corona qui se propage de plus en plus dans le pays, surtout que le nombre de contamination journalière s'approche de la barre des 200. Mohamed Bekkat Berkani, président du Conseil de l'ordre des médecins et membre du Comité de suivi du COVID-19, qui estime qu'un confinement total s'impose pour cette période, a mis l'accent, hier, lors de son passage sur les ondes de la chaine 1, sur la prévention, notamment le port du masque de protection. Selon lui, le citoyen doit être responsable et conscient et que les visites entre familles durant les jours de fêtes sont à bannir.

Lilia Aït Akli

DÉCÈS DU DOCTEUR WAFAA BOUDISSA

Le directeur de l'EPH de Ras El Oued limogé

LE MINISTRE de la Santé, Abderahmane Benbouzid a limogé hier le directeur du centre hospitalier de Ras EL Oued, suite au décès du médecin, Wafaa Boudissa, qui a contracté le Covid-19 en étant enceinte et pendant qu'elle exerçait dans l'établissement. Une décision prise après les premiers résultats de l'enquête menée par l'inspection du ministère de la santé.

Hier matin les collègues de la défunte ont organisé un sit-in devant l'hôpital réclamant le départ du directeur qui a refusé de lui accorder un congé au 8e mois de la grossesse. Plusieurs dizaines de personnes exerçant dans le centre hospitalier Mohamed Benani à Ras El Oued dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj se sont rassemblées pour réclamer le départ du directeur de l'hôpital, qu'ils responsabilisent dans la mort de leur collègue, le Dr Boudissa Wafa.

Les ministres de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abderahmane Benbouzid et la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Kaouter Krikou, avaient présenté avant-hier, les condoléances du président de la République, Abdelmadjid Tebboune à la famille du médecin, Wafa Boudissa, décédée vendredi des suites d'une infection par le coronavirus.

Pour rappel le docteur Wafa Boudissa, âgée de 28 ans, médecin généraliste à l'hôpital de Ras el Oued (Bordj Bou Arreridj) et enceinte de huit mois, est décédée vendredi à l'hôpital Ain El Kebira, au nord de Sétif Nord, infectée par le Covid-19. La défunte avait tenté à maintes reprises demander à la direction de son hôpital de la dispenser de son travail, en application du décret présidentiel relatif à la mise en congé des femmes enceintes durant la pandémie de coronavirus. Le personnel de la santé, médical et paramédical qui est le premier au front face au Coronavirus, subi les conséquences, qu'il comptabilise jusqu'à présent pas moins de 19 cas de décès dus au coronavirus, selon les chiffres qu'a révélé le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdarahmane Benbouzid. Ce dernier a valorisé les efforts déployés par les blouses blanches pour faire face à cette pandémie.

Relevant l'importance du respect des directives du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'agissant du volet de la démobilisation de certaines catégories de travailleurs, notamment les femmes enceintes, dans le cadre des mesures prises pour lutter contre la propagation du Coronavirus (COVID-19).

Nassim Mecheri

RIPOSTE AUX ATTAQUES DU MAKHZEN CONTRE L'ALGÉRIE

LES VÉRITÉS QUI DÉSARÇONNENT LE MAROC

«L'Algérie mène une vaste opération d'espionnage téléphonique ciblant des citoyens marocains de la région d'Oujda». Cette opération serait menée à partir d'un centre d'écoute high-tech de la base navale de Mers El Kebir. «Les sahraouis dans les camps de Tindouf ne sont pas des réfugiés, mais une population séquestrée par l'armée algérienne»... Ce sont là quelques affabulations des médias marocains qui mènent, sous l'impulsion du makhzen, une campagne de dénigrement sans pareille de l'Algérie. S'ajoute à ces élucubrations, le récent dérapage du consul marocain à Oran qui qualifia l'Algérie de «pays ennemi».



Mandela en Algérie durant la révolution.

Le mensonge et la manipulation des médias marocains ont atteint leurs paroxysmes quand l'Afrique du Sud, président en exercice de l'Union Africaine, a réaffirmée son soutien à l'exercice du peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination lors de la réunion du Conseil de sécurité consacrée au Sahara occidental du 9 d'avril dernier. Une position qui ramènera le front Polisario à rendre hommage à l'Afrique du sud à l'occasion de la célébration de la journée de la liberté et la fin de l'apartheid qui coïncide avec le 27 avril.

Cet hommage du Polisario au pays de Mandela fera réagir un média du royaume chérifien qui écrira «Le Polisario oublie pour autant aussi que le Maroc est le seul pays sur le Continent Africain qui ait accueilli sur son territoire les plus brillants «révolutionnaires» que le monde ait connu à l'image de Che Guevara en 1959 qui a séjourné à Rabat, Casablanca et Marrakech, ensuite Fidel Castro qui a déjeuné avec le Roi Hassan II à Rabat, puis Mandela qui est resté à Oujda de 1960 à 1962». Voilà que le Maroc veut usurper le titre de la Mecque des révolutions acquises par l'Algérie juste après son indépendance. Certes, Nelson Mandela a séjourné à Oujda en 1961, mais pas comme invité de la famille royale. Sur invitation du Gouvernement provisoire de la révolution algérienne (GPRA) le leader sud-africain a séjourné dans un camp de l'armée de libération nationale.

De son séjour avec les combattants de l'ALN, Mandela témoigne que c'était le docteur Chawki Mostefai qui «a expliqué que ce genre de guerre n'avait pas pour objectif de remporter une victoire militaire mais de libérer les forces économiques et politiques qui feraient tomber l'ennemi. Il nous a conseillé de ne pas négliger le côté politique de la guerre tout en organisant les forces militaires». Un an plus tard, le 5 aout 1962 Mandela est arrêté une première fois, puis une seconde fois en 1963. Lors de son procès de Rivonia le 20 avril 1964 et dans sa plaidoirie Nelson Mandela citera le défunt Président Ahmed Ben Bella et l'Algérie parmi les pays africains qui soutiennent la lutte du congrès national africain (ANC) mais à aucun moment il ne cite le nom de Hassan II est du Maroc. Malgré la condamnation de Mandela à la prison à perpétuité, l'Algérie poursuivra son soutien à l'ANC en accueillant ses militants et sous son l'impulsion et le soutien du mouvement des non-alignés, l'ONU décrète un embargo sur la vente des armes à destination de l'Afrique du sud en 1977.

L'AVEU DE MANDELA

Après plus de 27 ans de détention Nelson Mandela est libéré le 11 février 1990. Trois mois plus tard, le 16 mai 1990 il effectue une visite à Alger (pas à Rabat). En foulant le sol algérien, il dira que c'est «l'armée algérienne qui a fait de moi un Homme». Allusion à son séjour dans le camp de l'armée de libération nationale en 1960. En 2004, l'Afrique du Sud reconnait officiellement la RASD.

Concernant Fidel Castro il y a lieu de ramener sa rencontre avec Hassan II à sa juste valeur. En avril 1963 le leader cubain effectuait une visite officielle en URSS. A son retour de Moscou, Fidel Castro fait escale à Rabat où il déjeune avec Hassan II. Cinq mois plus tard, le Maroc lance une offensive militaire sur Bechar et Tindouf. Fidel Castro et Che Guevara apportent un soutien illimité à l'Algérie. Des armés et des troupes cubaines sont envoyés pour soutenir la jeune armée algérienne qui vient tout juste de sortir d'une terrible guerre d'indépendance. L'agresseur marocain est repoussé hors des frontières de l'Algérie.

Trois ans auparavant, le premier ministre marocain de l'époque, Abdallah Ibrahim invite Che Guevara, alors ministre cubain des finances, à visiter le Maroc. Les deux personnalités se sont rencontrées à l'ambassade du Maroc au Caire en janvier 1959. Au mois d'aout de la même année, Che Guevara et en compagnie de trois de ses collaborateurs atterrissent à Rabat. Les services de sécurités marocains vont les mettre rapidement en résidence surveillée dans un hôtel à Rabat. Ce n'est que suite à une intervention du Premier ministre marocain Abdallah Ibrahim qu'ils ont été autorisés de quitter l'hôtel. L'ordre de mettre Che Guevara en résidence surveillé serait venu de Hassan II, alors prince héritier. Il deviendra deux ans plus tard, en 1961 roi du Maroc après le décès de Mohammed V. On est bien loin de ce mensonge d'un royaume du Maroc qui accueille les révolutionnaires à bras ouvert. Che Guevara a effectué, par contre, deux visites en Algérie. La première le 4 juillet 1963 à l'occasion de la célébration du premier anniversaire de l'indépendance. La seconde a coïncidée avec la tenue d'un séminaire économique de solidarité afro-asiatique qui s'est déroulé à Alger du 22 au 27 février 1965. Che Guevara était alors ministre cubain de l'industrie et prononcera son dernier discours à cette occasion. En rentrant à Cuba, il démissionnera de son poste de ministre et reprend la guérilla en Amérique latine. Juan Vives, un ancien agent du renseignement cubain écrivait dans ses mémoires que Che Guevara s'intéresser déjà, en 1963, à la libération de Sakiet El Hamra et Oued Edhahab (actuel Sahara occidental) de la colonisation espagnole.

LE LÉGITIME DROIT SAHRAOUI

Dès 1963, lors de sa première visite à Alger il s'attela à organiser les militants sahraouis. Quelques-uns, qui parlaient espagnoles, seront envoyé à cuba pour une formation politico-militaire. Des étudiants sahraouis et même des écoliers seront scolarisés à la Havane. C'est ainsi que le Mouvement de Libération du Sahara est créé. Il deviendra le front Polisario le 10 mai 1973. La même année, la lutte armée contre l'occupant espagnole est déclenchée. En 1980, Cuba reconnait la RASD. Le Maroc rompt ses relations avec le pays de Fidel Castro. Il est clair qu'un royaume féodal ne peut attirer la sympathie des mouvements révolutionnaires.

Début de l'automne 1975, le Président espagnol Francisco Franco agonise. Il est donné à plusieurs reprises pour mort par les médias espagnols. Profitant de la situation, Hassan II lance sa marche verte pour l'occupation du Sahara Occidental le 6 novembre 1975. Le 14 novembre 1975 un accord est signé à Madrid entre l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie. Le retrait de l'Espagne de cette colonie est officialisé.

Le Sahara occidental est partagé entre le Maroc et la Mauritanie. Le Polisario, représentant légitime du peuple sahraoui est exclu de la réunion de Madrid. Quatre ans plus tard, la Mauritanie se retire de la partie qu'elle occupait et reconnait la RASD en 1981. Le Maroc restait seul occupant du Sahara occidental.

Lors de la tenue du Sommet virtuel des chefs d'Etas et de gouvernements des non-alignés, le 4 mai passé, le Président de la république, Abdelmadjid Tebboune, rappelle la position de principe de l'Algérie concernant la décolonisation et les conflits. Il dira dans son discours «Depuis cette tribune, je lance un appel au Conseil de sécurité des Nations unies pour se réunir, dans les plus brefs délais, et adopter une résolution appelant solennellement à l'arrêt immédiat de toutes les hostilités à travers le monde, notamment en Libye, sans omettre la situation dans les territoires occupés en Palestine et au Sahara occidental. Il est, désormais, impératif de donner une chance, en zones de conflits, à tous les acteurs pour qu'ils puissent lutter efficacement contre la propagation de la pandémie de Covid-19».

La position de principe de l'Algérie est confortée par une récente étude menée par le département de la recherche du Parlement allemand. Ce rapport conclut à l'existence de «violations substantielle de la quatrième convention de Genève par le Maroc, qui doit être considéré comme une puissance occupante».

Par ailleurs et concernant les camps de réfugiés sahraoui de Tindouf, la réponse aux affabulations des milieux marocains hostiles est venue d'organismes et de pays occidentaux. Depuis le début de ce mois de mai, l'union européenne, la Suisse et même la France, soutien inconditionnel de l'occupation du Sahara occidental par le Maroc, ont débloqués des aides financières au profit des réfugiés sahraoui. Des gestes humanitaires qui remettent en cause la propagande marocaine disant que les sahraoui sont séquestrés par les autorités algériennes.

En visant l'Algérie par cette campagne de désinformation le Maroc pense qu'il pourrait imposer le fait accomplis de sa colonisation du Sahara occidental. Mais en en tentant de bloquer le processus de négociation de l'Onu visant à trouver une solution juste et conforme au droit internationale le Maroc ne fait que compliquer la situation dans la région. Une région déjà sérieusement menacée par la situation en Libye, au Mali et la région du Sahel.

Larbi C.

LOI DE FINANCES COMPLÉMENTAIRE 2020

CAP SUR L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER

Les nouveautés introduites dans le projet de loi de finances complémentaire (PLFC) 2020 devraient encourager à moyen terme les investisseurs étrangers à lancer leurs projets et les implanter en Algérie. La règle 51/49 ne sera plus un obstacle tant elle a fait l'objet de critiques non seulement de la part des détenteurs étrangers de capitaux, mais aussi des experts et des économistes.



Ainsi, le PLFC prévoit un ensemble de dispositions qui tendent à adapter l'investissement étranger dans le marché national aux nouvelles orientations économiques, envisagées par le gouvernement pour booster les IDE, créer de l'emploi et relancer la croissance.
Il s'agit de l'annulation du droit de préemption et la définition des secteurs stratégiques concernés par la règle 51/49 fixant la répartition du capital entre le partenaire étranger et l'investisseur local, qui avait été annulée dans les autres secteurs dans ledit projet de loi.
Ainsi, le PLFC, adopté en Conseil des ministres la semaine dernière stipule qu'à l'exception des activités d'achat et de vente de produits à caractère stratégique et relevant des secteurs définis dans le projet, et qui restent soumis à la participation des actionnaires nationaux résidents à 51%, toute autre activité liée à la production de biens et de services est ouverte aux investissements étrangers sans engagement de partenariat avec une partie locale. Ces secteurs stratégiques, précise le même texte, comprennent l'exploitation du secteur national des mines et de toute richesse souterraine ou de surface liée à l'activité extractive à la surface ou souterraine. Il exclut de cette précision les carrières ne produisant pas de minéraux ainsi que les activités en amont du secteur de l'énergie et de toute autre activité soumise à la loi sur les hydrocarbures.
Il s'agit également de l'exploitation du réseau de distribution et de transport de l'énergie électrique par câblage et des hydrocarbures gazeux ou liquides par canalisations de surface ou souterraines, des industries liées aux industries militaires relevant du ministère de la Défense nationale, des voies ferrées, des ports, des aéroports et des industries pharmaceutiques, à l'exception des investissements liés à la fabrication de produits de base innovants à forte valeur ajoutée et nécessitant une technologie complexe.
Par ailleurs, le PLFC propose la suppression du droit de préemption appliqué depuis 2009 et exercé par l'Etat en cas de cession par le partenaire étranger de ces actions.
Selon les motifs avancés par le gouvernement, l'application du droit de préemption «a engendré des contraintes importantes aux transactions auxquelles participent l'Etat avec ce droit sans participation financière à sa concrétisation jusqu'à présent dans la majorité des cas où l'Etat s'était opposé, n'étant pas le véritable acquéreur».
Les concepteurs de ce projet de loi qualifient de «nécessité» l'annulation du droit de préemption qui a tant entravé l'émergence de la bourse en Algérie, en l'absence du seuil minimum de négociation libre. L'objectif est d'émettre un signal fort aux investisseurs étrangers en termes d'attractivité des IDE et de liberté des affaires, estime –t-on.
Le PLFC propose néanmoins de maintenir le droit de regard sur le processus des opérations de cession des parts du capital de toute entité de droit algérien exerçant une activité stratégique lorsqu'il s'agit de parts détenues par d'autres parties étrangères.
Ce droit pourrait être concrétisé par le contrôle avec délégation par le Premier ministre ou le chef du gouvernement. En outre, il propose la considération de toute cession d'actifs d'une partie étrangère non résidante à une partie nationale résidante comme importation de bien ou de service.
Concernant l'investissement étranger, le projet de loi propose l'annulation de l'article 55 de la loi de finances 2016 ayant introduit l'obligation de financement des investissements étrangers, à travers le recours aux financements locaux. Le motif justifiant cet amendement est la volonté du gouvernement de s'ouvrir aux investisseurs étrangers sérieux détenteurs de capitaux privés, expliquant que la suppression de la règle 51/49 perdra toute signification si l'on maintient les dispositions incluses dans l'article 55, qui s'inscrivent, selon le gouvernement , en porte-à-faux avec l'intérêt national.
Dans le volet fiscal, le projet de loi prévoit la révision à la hausse du taux de prélèvement à la source pour les sociétés étrangères exerçant dans le cadre de contrats de prestation de services en Algérie, de 24% à 30% pour les encourager à ouvrir des bureaux en Algérie.

Aziza Mehdid

ELLE PLAIDE POUR UNE RÉVISION DU SYSTÈME SALARIAL

Un SMIG à 20 000 DA insuffisant, selon la CSA

LA CONFÉDÉRATION des syndicats algériens (CSA) a estimé «insuffisante» la dernière augmentation du salaire national minimum garanti (SNMG), décidée le 3 mai par le Conseil des ministres, soulignant que cette dernière n'entraîne pas une amélioration des salaires des travailleurs. La Confédération qui a tenu récemment une réunion, estime que la hausse de 2000 DA n'entraîne pas une évolution des salaires des travailleurs, dans la mesure où elle profitera à ceux dont les salaires sont indexés sur le SMIG (cadres supérieurs de l'État).
Dans un communiqué, la CSA exige une révision de la politique salariale de manière à atteindre un équilibre dans le pouvoir d'achat et à préserver la dignité des employés et des travailleurs.
La CSA réclame également «la révision du système fiscal national pour plus d'équité entre les contribuables, et plus de flexibilité, afin de lutter contre l'évasion fiscale et élargir l'assiette des cotisations». La Confédération souligne aussi la nécessité de créer l'Observatoire national du pouvoir d'achat et de l'indice du coût de la vie, de reconsidérer le système fiscal national, afin d'instaurer la justice entre tous les participants et de le rendre plus flexible afin de lutter contre l'évasion.
La CSA exprime par ailleurs sa solidarité totale avec tous les travailleurs poussés par la pandémie COVID-19 vers le chômage obligatoire, en exigeant que le gouvernement accélère les solutions pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.
L'organisation appelle à des mesures d'incitation au profit des institutions affectées par l'épidémie afin de maintenir les emplois. Concernant le projet de la révision de la Constitution, la CSA regrette le manque d'engagement de la société avec le projet d'amendement de la constitution, en raison de la crise sanitaire actuelle, et «qui ne favorise pas la tenue des réunions des conseils des partis et des syndicats, de la société civile et des forces vives sans lesquelles la large consultation qu'exige cette question vitale ne peut être garantie»..

Lynda Louifi

COVID-19

Prolongation des mesures fiscales destinées aux entreprises impactées

LA DIRECTION générale des impôts (DGI) a annoncé, dans un communiqué, la prolongation de ses mesures fiscales visant à soutenir les opérateurs économiques impactés par la crise sanitaire de Covid-19. Ainsi, le délai de souscription de la déclaration mensuelle série G 50 des mois de février, mars, avril et mai et de paiement des droits et taxes y afférents, fixé initialement au 20 mai, a été prolongé jusqu'au dimanche 21 juin prochain. «Par conséquent, les contribuables devront souscrire, au plus tard à la date sus indiquée, les déclarations des mois de février-mars-avril et mai et de s'acquitter des droits correspondants», souligne la DGI.
S'agissant des contribuables relevant de la Direction des grandes entreprises (DGE), ils continueront à télé-déclarer et télé-payer les impôts et taxes dus dans les délais requis.
Quant à la déclaration trimestrielle série G 50 ter qui concerne les contribuables relevant de l'IFU pour la déclaration et le payement de l'IRG/salaires du premier trimestre 2020, le délai a été également prorogé jusqu'au dimanche 21 juin prochain, au lieu du 20 mai. En outre, le délai de paiement du premier acompte provisionnel IRG/IBS, a été repoussé au dimanche 21 juin prochain.
Concernant la vignette automobile, la DGI rappelle que le délai d'acquittement de cette vignette au titre de l'année 2020 est reporté au mardi 30 juin.
«Les contribuables, désireux de souscrire leurs déclarations fiscales et de s'acquitter des droits y afférents avant l'expiration de l'échéance fixée ci-dessus, peuvent s'adresser aux services fiscaux dont ils relèvent qui demeurent opérationnels pour prendre en charge leurs déclarations et le paiement des droits dus ainsi que leurs demandes et sollicitations nécessaires à l'exercice de leurs activités», note la même source. Pour rappel, la DGI avait annoncé la possibilité de souscrire la déclaration annuelle de résultats (bilan et annexes) jusqu'au 30 juin 2020, dans le cadre de ses mesures fiscales décidées début avril dernier, et destinées aux entreprises dont l'activité est impactée par la crise sanitaire actuelle.

M. B.

Le chef Linda Larbi, uneFranco-Algérienne avertie passionnée de pâtisseries françaises et de gâteaux algériens, nous invite dans sa cuisine, son univers pour mieux nous transmettre le plaisir de son héritage culinaire familial algérien durant tout le mois sacré.

http://www.la-cuisine-de-mes-racines.com.



SOUPE DE MAÏS



voilà une soupe de maïs assez sucrée à base de lait et de crème délicatement parfumée de safran une recette facile et rapide avec des ingrédients qu\'on a généralement sous la main en tout cas une soupe qui se prête à toutes les saisons en entrée ou en plat unique accompagnée d\'une salade pour un menu végétarien par exemple

INGRÉDIENTS:

Pour 4 personnes
300g de maïs en boite
35cl de lait
15cl de crème liquide
4 pistils de safran
1/2 oignon-1c à soupe d'huile d'olive
1/2cc de paprika
Sel.
2 c à soupe de semoule fine
1/2 bouquet de persil.

PRÉPARATION:

Dans une casserole faites revenir l'oignon, finement haché dans l'huile d'olive et y ajoutez le maïs, le lait et la crème et laissez cuire 10min.
Ajoutez le paprika la semoule et puis les pistils de safran et laissez encore cuire pendant 10min en remuant.
Mixez la soupe avec les feuilles de persil. Rectifiez l'assaisonnement si nécessaire et servez votre soupe avec du citron vert.

TAJINE DE VEAUX AUX CAROTTES



Tajine de veaux aux carottes, est un des plus anciens tajines de la cuisine algérienne, l'origine de cette recette Algérien, est précisément de l'ouest. Ce met au goût sucré de la carotte accentuée par une touche de miel, parfumé légèrement de curcuma, gingembre et cannelle allié à beaucoup de persil frais. Pour donner un côté assez acidulé à votre plat on peut y ajouter du citron confit à accompagner avec un bon pain fait maison.

INGRÉDIENTS:

700g de jarret de veau.
1kg de carottes.
1/2 bouquet de persil
1 oignon
3c à soupe d'huile d'olive
Fleurs de sel ou sel
1 pincée de poivre
5 pistils de safran
1/2cc de curcuma
1 bonne pincée de gingembre en poudre
1cc de cannelle
1cc de miel
1/2 citron confit facultatif.

PRÉPARATION:

Dans une marmite faites revenir l'oignon haché dans l'huile d\'olive et y ajouter le viande pendant 3min et puis ajoutez tout les épices et salez.
Épluchez les carottes et coupez-les en rondelles et ajoutez-les à la marmite et couvrir d'eau et laissez cuire pendant 1h à feu vif et puis baissez le feu et retirez la viande.
Ajoutez le persil finement ciselé et laissez la sauce réduire et ajoutez le miel.
Éteignez le feu et arrosez de citron confit et servir aussitôt avec la viande et un bon pain fait maison.

2e ouv

Semoule au lait, dattes

Je vous propose de la Semoule au lait et dattes accompagné d'un coulis de dattes ,une douceur aux notes Maghrébines une semoule au lait parfumée d'amandes et de dattes accompagnée d'un généreux coulis de dattes parfumé au miel et à la fleurs d'oranger un joli dessert auquel il serait dommage de ne pas succomber….

SEMOULE AU LAIT



INGRÉDIENTS:

50cl de lait entier.
30g de cassonade.
50g de semoule de blé dur fine.
1/2cc d'extrait d'amande.
80g de dattes soit environ 8 dattes.
Pour le coulis de dattes:
150g de dattes soit environ 15 dattes.
2 càs de miel.
3 càs d'eau de fleurs d'oranger.
Semoule au lait

PRÉPARATION:

Coupez les dattes en petits morceaux, Portez le lait à ébullition avec le sucre, dès le premier bouillon versez la semoule en pluie dans le lait, ajoutez les dattes et l'extrait d'amande et laissez cuire à feu doux pendant 5min jusqu'à ce que la semoule épaississe.
Répartissez la semoule dans les verrines et réservez au frais.
Préparez le coulis en mettant tout les ingrédients indiqué dans le robot et mixez le tout, versez cette préparation dans une casserole et faites chauffer.
Couvrez la semoule de coulis et mettre au frais pour au moins 3 heures. Au moment de servir décorez d'amandes entières ou en poudre. Je vous souhaite une très belle réalisation et bonne dégustation!

DOCTEUR MESSAOUDI - BENBOUALIA LYNDA*

La stéatose hépatique résulte d'une accumulation de graisses dans les hépatocytes (cellules du foie)

Lorsque les apports en triglycérides et en sucres excédent les quantités moyennes journalières , le foie est dans l'incapacité d'assurer un bon métabolisme. Ces graisses sont alors stockées dans les tissus adipeux et s'accumulent dans le foie qui par défaut de les éliminer devient un foie de surcharge graisseuse.
Une stéatose hépatique simple peut être un état entièrement bénin et n'entraine pas habituellement des
Lésions au foie sauf si le malade est soumis à une mauvaise hygiène de vie, des lésions peuvent alors apparaitre. La cause la plus fréquente de la stéatose hépatique sont l'obésité et le diabète, par la forte consommation de sucres, de gâteaux, de certaines boissons lactées, de l'excès de fruits. D'autres facteurs sont cités : des carences en protéines, une perte de poids rapide après un régime alimentaire, la prise de certains médicaments (corticoïdes, pilules oestro progestatives...) Il existe par ailleurs d'autres formes de stéatoses induites par l'ingestion de boissons alcoolisées n'étant pas le thème du jour. Cliniquement, la maladie évolue à bas bruit, silencieuse et ne s'exprime par aucun symptôme, hormis une fatigue, une pesanteur du flanc droit. On la découvre fortuitement par un examen échographique et biologique.
Comment évolue la stéatose hépatique?
Au départ, le foie est gorgé de graisses puis s'installe la stéato hépatite, siège d'une inflammation des hépatocytes; à long terme, apparait une nécrose cellulaire qui va aboutir à une cirrhose hépatique.A ce jour, il n'y a pas de consensus officiel sur les moyens thérapeutiques de la stéatose hépatique. On porte un regard sur la prévention, par une vie saine, une perte de poids soutenue et progressive, un régime alimentaire équilibré riche en graisses monoinsaturées (huile d'olive, noix) et polysinsaturées (oméga3..),Une pratique d'exercices physiques régulière à raison de trois fois par semaine dont la marche et la natation préférentiellement. Les malades souffrant d'une stéatose hépatique peuvent saisir le mois de ramadhan comme une opportunité afin de perdre du poids de manière progressive en contrôlant leur alimentation, à savoir : Diminuer les sucres rapides pour faire baisser le taux d'insuline et désengorger le foie, réduire l'apport de pain, éviter les préparations à base de beurre, les fritures les laitages. Privilegier les proteines qui procurent un effet de satiété comme les poissons, viandes maigres, volaille, œufs, les fruits secs. L'apport en légumes ne doit pas être négligé et doit être accompagné d'un apport modéré de fruits sans oublier, de ne pas consommer des médicaments inutilement.

*** ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU SPORT RACHID HARRAEUIG DELY IBRAHIM ALGER.**

BOUKALA EL YOUM

Djayez ala bab darna ifacel fel Karfi, koutelou ya chebab fecal ala kedi, kaly ya lala hata dji l'aandi, n'efacelak mecal edhab ou n'zidelak man andi .
« Il est passait par la porte de notre maison il découpait un caftan de couleur cannelle, je lui ai dis : fait moi une tenu sur-mesure! Il m'a dit je te ferai un caftan doré et je te rajouterai un autre cadeau »



CORONAVIRUS

Obama tacle ceux qui ne font «même pas semblant d'être responsables»

L'ancien président américain Barack Obama s'est adressé à des étudiants lors d'une cérémonie virtuelle de diplôme, une rare intervention publique depuis le début de la pandémie de Covid-19 et dans laquelle il a indirectement critiqué la gestion de son successeur.

Le démocrate n'a pas l'habitude de critiquer nommément Donald Trump en public, mais il a souvent distillé ses critiques de façon à peine voilée. Lors d'un message de félicitations diffusé lors d'une cérémonie samedi après-midi pour les diplômés du réseau des universités historiquement noires (HBCU), il a ainsi évoqué les conséquences de la pandémie :

« Avant toute chose, cette pandémie a enfin enterré l'idée que tant de nos responsables savent ce qu'ils font », a dit Barack Obama. « Nombre d'entre eux ne cherchent même pas à faire semblant d'être responsables ».

Il a également souligné que la crise sanitaire était un révélateur des inégalités qui frappent les Noirs américains, et il s'est apparemment indigné, sans le nommer, du meurtre d'Ahmaud Arbery, 25 ans, abattu le 23 février alors qu'il faisait un jogging dans un quartier résidentiel de Brunswick, une ville de Géorgie, un Etat du sud des Etats-Unis.

« Une maladie comme celle-ci met en lumière les inégalités sous-jacentes et le fardeau historiquement porté par les communautés noires dans ce pays », a dit Barack Obama. « Nous l'observons quand un homme noir fait son jogging et que des gens décident de l'interpeller, de l'interroger et de l'abattre s'il ne se soumet pas à leurs questions ».



L'ancien président démocrate devait s'exprimer dans un deuxième événement virtuel samedi, cette fois en prime-time, retransmis par plusieurs chaînes de télévision, et baptisé « Graduate Together », à destination des lycéens privés de cérémonies de fin d'études secondaires, qui sont d'ordinaires des événements majeurs dans chaque établissement.

En privé, l'ancien président a qualifié plus explicitement la gestion de la pandémie par Donald Trump de « désastre chaotique absolu », lors d'un coup de fil avec d'anciens collaborateurs le 8 mai, selon des médias américains. Il a assuré qu'il passerait « autant de temps que nécessaire à faire campagne aussi intensivement que possible pour Joe Biden », auquel il a apporté son soutien officiel le 14 avril dans un long message vidéo. Contre Donald Trump qui évoquait l'existence d'une conspiration contre lui surnommée « Obamagate », Barack Obama a répondu la semaine dernière d'un mot tweeté : « Votez ». Barack et Michelle Obama participeront à une troisième cérémonie, le 6 juin, titrée « Dear Class of 2020 », avec notamment la chanteuse Lady Gaga et la militante pakistanaise et prix Nobel de la paix Malala Yousafzai.

R. I.

DÉPISTAGE DU COVID-19

La principauté de Monaco propose des tests à toute sa population

DES TESTS pour tout le monde. La principauté de Monaco va se lancer à partir de d'aujourd'hui dans un dépistage massif du nouveau coronavirus pour sa population de résidents et de salariés, soit 90 000 personnes, a annoncé le gouvernement.

Un courrier « va être envoyé dans chaque foyer pour expliquer la démarche », a expliqué la principauté, ajoutant que cette campagne de dépistage massif repose sur le principe du volontariat et sera totalement à la charge de l'Etat. Le texte précise que ce test, « outil de prévention et de détection », servira aussi pour « des travaux de recherche épidémiologique » et pour « orienter la politique de santé publique ».

Les tests proposés sont des tests rapides d'orientation diagnostique (TROD), réalisés en prélevant une goutte de sang au bout du doigt. Cet examen sérologique vise à rechercher les anticorps pour savoir s'il y a eu un contact avec le Covid-19.

Si le résultat est positif, la personne sera invitée à effectuer une prise de sang en laboratoire pour déterminer de manière plus précise sa charge virale et à quel moment elle a croisé le virus. « Si ce délai est inférieur à sept jours, un test PCR rhino-pharyngé permettra de déterminer si la personne est atteinte par le virus, ce qui entraînera sa mise en quatorzaine obligatoire », ajoutent les autorités monégasques. À ce jour, le bilan épidémique à Monaco, où à la fois le Prince Albert II et le chef de gouvernement ont été affectés par la maladie, est de moins d'une centaine de personnes touchées par le Covid-19. La maladie y a fait 4 victimes, dont un résident.

R. I.

YÉMEN

Les combats font rage au Sud, théâtre d'une nouvelle guerre

LES COMBATS entre milices progouvernementales et forces séparatistes, qui ont proclamé l'autonomie du Yémen du Sud, se poursuivent ce dimanche pour le septième jour consécutif dans la province d'Abyane. Une catastrophe pour un pays déjà dévasté par six ans de guerre civile meurtrière au Nord et l'intervention militaire de ses voisins saoudiens et émiratis.

Les combats entre troupes progouvernementales et forces séparatistes, qui ont proclamé le 26 avril l'autonomie du Yémen du Sud, font rage depuis maintenant une semaine dans la province d'Abyane (sud). Rien que samedi, au moins 14 combattants ont péri dans les deux camps.

Les forces séparatistes du Conseil de transition du sud (STC) résistent à une offensive de milices progouvernementales constituées de partisans du parti islamiste Al-Islah pour prendre le contrôle de Zinjibar, le chef-lieu de la province d'Abyane, située à l'est d'Aden.

Ces combats sont la première confrontation militaire majeure depuis que les séparatistes du STC ont proclamé l'autonomie de leur région, après l'échec d'un accord de paix avec le gouvernement, qui prévoyait le partage du pouvoir entre les deux parties.

L'Arabie saoudite, parrain du gouvernement légal du président Hadi, en exil à Ryad, et les Émirats arabes unis, parrains des séparatistes du Sud, portent une lourde responsabilité dans le déclenchement de cette nouvelle guerre dans la guerre au Yémen.

Le paradoxe est que Saoudiens et Émiratis font tous deux partie de la coalition arabe, mise sur pied en 2015, pour s'opposer à la rébellion des chiites Houthis du Nord, qui ont chassé le président Hadi de la capitale Sanaa.

Depuis 2014, la guerre civile entre Houthis, soutenus par l'Iran, et forces gouvernementales a fait quelque 100 000 morts, et sans doute beaucoup plus à cause de la malnutrition généralisée. Le pays est plongé dans le chaos et subit la pire crise humanitaire au monde, d'après l'Onu. Pour ne rien arranger, l'organisation djihadiste al-Qaida dans la péninsule arabique (Aqpa) profite de ce chaos pour maintenir son emprise sur une partie du pays.

R. I.

SAHARA OCCIDENTAL

Le Polisario appelle l'ONU à assumer ses responsabilités

LE FRONT Polisario a réaffirmé samedi que dans le cadre du processus de décolonisation du territoire non autonome du Sahara occidental, la solution du conflit passe par la tenue d'un référendum libre sur l'autodétermination conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies.

«Le gouvernement sahraoui et le Front Polisario rappellent que le document adressé au président du Conseil de sécurité de l'ONU en avril 2007 (S/2007/210) contenait déjà les éléments fondamentaux d'une solution politique mutuellement acceptable qui prévoit l'autodétermination du peuple du Sahara occidental», a indiqué la Représentation Front Polisario auprès des Nations unies à Genève et des autres organisations internationales en Suisse, dans un communiqué à l'occasion de la Journée internationale du vivre-ensemble en paix, célébrée le 16 mai de chaque année. Le Front Polisario a soutenu dans son communiqué que «dans le cadre du processus de décolonisation du territoire non autonome du Sahara occidental, la solution du conflit passe par la tenue d'un référendum libre sur l'autodétermination conformément aux résolutions 658, 690 et 1495 du Conseil de sécurité des Nations unies». Et d'ajouter: «Le gouvernement de la République sahraouie et le Front Polisario, en rappelant la responsabilité première des Nations Unies sur le Territoire non autonome du Sahara occidental, appellent à la réalisation effective du mandat de la MINURSO, afin de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui assurera l'autodétermination du peuple du Sahara occidental».

Dans le texte, le Polisario a souligné que «le Gouvernement sahraoui et le Front invitent le Secrétaire général des Nations unies à désigner un Envoyé Personnel, qui pourra conduire les négociations entre les deux parties de manière indépendante, en vue de garantir le respect du droit international, y compris les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, afin que l'Organisation puisse continuer à jouer un rôle essentiel dans la promotion et le renforcement d'une culture de la paix dans le monde».

«En adoptant la résolution 72/130 le 8 décembre 2017, proclamant le 16 mai Journée internationale du vivre-ensemble en paix, l'Assemblée générale des Nations unies a rappelé que l'un des buts des Nations Unies, tels qu'ils sont énoncés dans la Charte, est de réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire et en développant et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous», a-t-on indiqué, expliquant que «'Assemblée générale a également le rôle important que jouent l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et ses activités en faveur d'une culture de paix et de non-violence.

Le Front Polisario, a affirmé dans son texte qu'»en célébrant la Journée internationale du vivre ensemble en paix, notre gouvernement et le Polisario réaffirment la volonté du peuple sahraoui de vivre en paix avec le peuple marocain voisin et leur engagement envers la Déclaration et le Programme d'action sur une culture de la paix adoptés par l'Assemblée générale des Nations unies en 1999, notamment pour respecter pleinement le principe de souveraineté, d'intégrité territoriale et d'indépendance politique des Etats». **R.I.**

TAEKWONDO : LE CHAMPIONNAT NATIONAL DE POOMSEE DU 21 MAI AU 29 JUIN

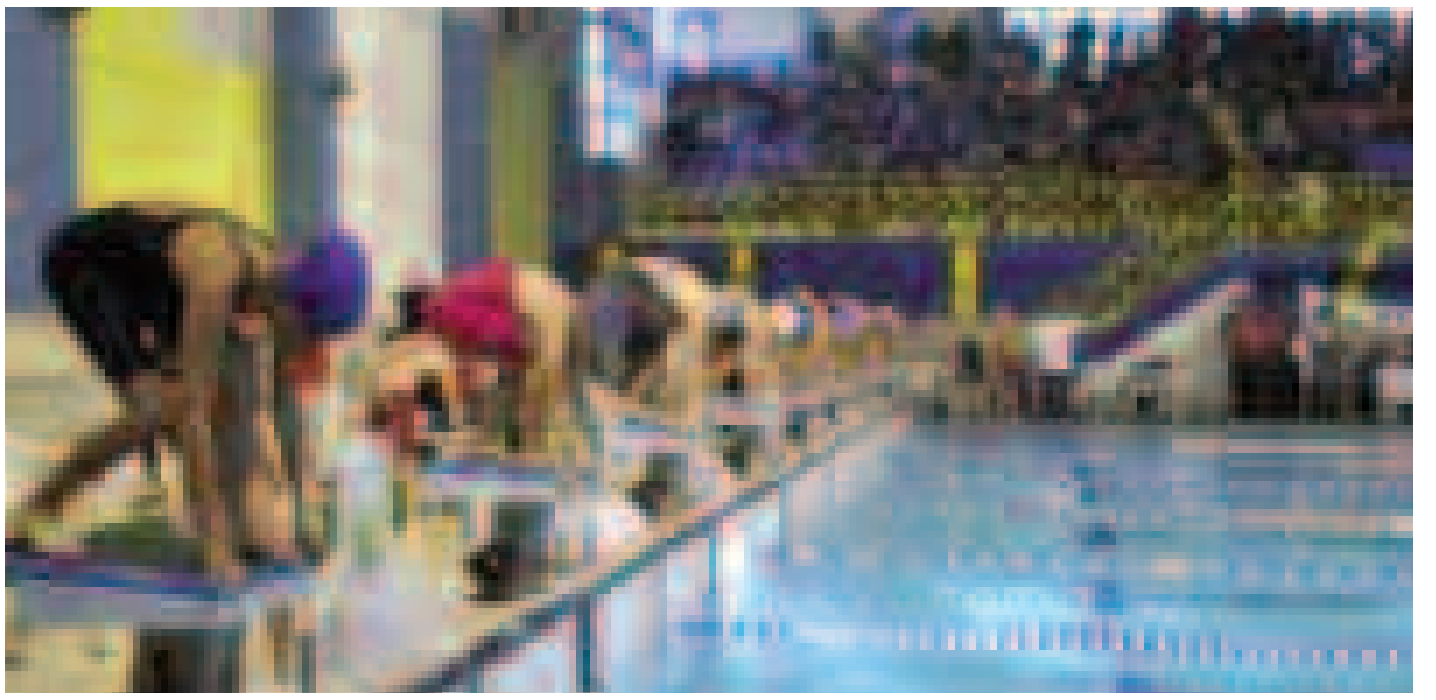
LE CHAMPIONNAT national 2020 de taekwondo, spécialité Poomsee, se déroulera du 21 mai au 29 juin «à partir de chez-soi», en raison de la pandémie du nouveau coronavirus, a-t-on appris samedi auprès de la Fédération algérienne de la discipline. S'agissant en effet d'une compétition «Kata», les athlètes n'auront pas besoin de défier un adversaire direct, mais juste à réaliser une vidéo, chez-eux, qu'ils transmettront par la suite à la Fédération, où des arbitres se chargeront de l'évaluer et de lui attribuer une note. «Les résultats seront dévoilés le 4 juillet prochain. Les quatre premiers, dans chaque catégorie d'âge, auront droit à des médailles alors que les athlètes classés entre la 5e et la 8e place se verront attribuer des diplômes d'encouragement», a-t-on encore appris de même source. Huit catégories d'âge (messieurs et dames) seront engagées dans cette compétition, à savoir : Benjamins (9-10 ans), Minimes (11-12 ans), Cadets (13-14 ans), Juniors (15-17 ans), Seniors I (18-30 ans), Seniors II (31-40 ans), Master I (41-50 ans) et Master II (51 ans et plus).Les vétérans des Masters I et II seront les premiers à présenter leurs vidéos d'exhibition, du 21 au 25 mai. Puis ce sera au tour des Seniors (I et II), qui concourront du 28 au 31 du même mois avant de laisser place aux Juniors qui, eux, devront présenter leurs vidéos entre le 4 et le 7 juin. Puis ce sera au tour des Cadets de faire leur entrée en lice, du 11 au 15 juin, avant de laisser place aux Minimes et aux Benjamins, respectivement du 18 au 21 juin et du 25 au 29 juin. «Le dernier délai pour confirmer les engagements a été fixé au 20 mai courant et les athlètes devront le faire au nom de leur club», a encore expliqué la Fédération concernant les règles de participation à cette compétition, qui se déroulera entièrement à distance, en raison de la pandémie de COVID-19.

JO-2020 / CORONAVIRUS : «LE CIO VA S'APPUYER SUR LES CONSEILS DE L'OMS» DIXIT BACH

LE PRÉSIDENT du Comité international olympique (CIO), Thomas Bach, a indiqué samedi que son instance allait s'appuyer sur les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé
(OMS) pour les Jeux olympiques (JO) de Tokyo en 2021 si aucun vaccin contre le coronavirus n'allait être trouvé d'ici là. Interrogé sur la façon dont le CIO allait gérer la question des contacts corporels, notamment entre les athlètes, si aucun vaccin n'est trouvé d'ici l'ouverture des JO en juillet 2021, le responsable allemand a souligné qu'il était encore trop tôt pour se prononcer. «Nous sommes à un an et deux mois de ces Jeux, et nous prendrons alors toutes les décisions nécessaires au bon moment en nous appuyant sur les conseils de l'Organisation mondiale de la santé, «, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse virtuelle. «Nous devons donc être à la fois vigilants et patients afin de prendre les bonnes mesures pour garantir la participation de tous aux Jeux en toute sécurité», a-t-il ajouté.

Natation / Algérie : Il faut commencer à préparer la nouvelle saison le plus tôt possible

La décision de mettre fin à la saison sportive 2019-2020 de natation a incité certains techniciens de la discipline à «anticiper la préparation de la saison suivante», en appelant dès maintenant à élaborer un plan de travail dans cette perspective, en prenant compte les nageurs d'élite.



La décision de mettre fin à la saison en cours à été prise par le Bureau fédéral mercredi, après que l'Etat ait annoncé un prolongement du confinement jusqu'au 29 mai courant. Un arrêt qui concerne toutes les compétitions nationales, en bassin, eau libre et water-polo. «Si la décision de mettre fin à la saison a été prise pour d'autres considérations, j'aurais été très déçu. Mais puisqu'il s'agit d'une mesure préventive contre le coronavirus, je ne peux qu'y adhérer» a déclaré à l'APS le sélectionneur national, Anouar Boutebina, en insistant cependant sur le nécessité de penser dès maintenant à l'avenir.»Je pense qu'on doit vite élaborer une stratégie, pour assurer une bonne reprise à nos athlètes, particulièrement ceux de l'élite nationale, qui après la fin du confinement auront besoin d'au moins huit semaines de préparation, pour retrouver leur meilleur niveau. La Fédération doit donc penser et travailler intelligemment pour bien les accompagner». De son côté, l'entraîneur du Groupement Sportif des Pétroliers, Mohamed Galdem a considéré qu'»il aurait peut-être été plus judicieux de temporiser un peu avant de prendre cette décision radicale de mettre carrément fin à la saison, car les choses auraient peut-être évolué positivement au cours des prochains jours permettant ainsi de reprendre les entraînements et la compétition» a-t-il espéré. Le coach du GSP a cité l'exemple de plusieurs autres fédérations sportives, en Algérie et à l'étranger, qui ont évité de s'aventurer un peu trop vite à annoncer une fin de saison prématurée, car l'espoir d'une reprise est encore permis. «On aurait pu, tout au moins, ne pas se montrer aussi catégorique, en procédant à l'arrêt de toutes les compétitions. A mon avis, on aurait pu mettre fin aux compétitions des jeunes catégories, en maintenant les Championnats «Open», car ils pourraient très bien se dérouler en août ou en septembre, si les choses rentrent dans l'ordre par rapport à la pandémie du nouveau coronavirus» a-t-il suggéré. L'ancien nageur du Club «Sahel Nautique d'El Biar» a incité au passage les différents acteurs de la discipline à «se tenir prêts», pour reprendre le travail dès que l'Etat annoncera la fin du confinement et le retour progressif à la vie normale. Selon lui, la natation algérienne a déjà perdu plus de deux mois, et il faudra les rattraper.

OUVERTURE DES BASSINS POUR LES NAGEURS INTERNATIONAUX DURANT LE CONFINEMENT

Concernant les nageurs des différentes sélections nationales concernés par les compétitions internationales, Anouar Boutebina, qui est également entraineur du club d'Ain Turc (Oran), a exigé leur prise en charge. «Suite à l'arrêt définitif de la saison à cause des mesures de confinement, la Fédération devrait faciliter le retour des nageurs internationaux vers les bassins, même si de nombreux nageurs ont continué de s'entrainer à la maison, ou dans les eaux libre (mer), mais ça reste insuffisant», a-t-il assuré. Dans le même sillage, Mohamed Galdem, a suggéré l'ouverture des bassins aux nageurs internationaux durant le confinement, afin qu'ils puissent garder la forme en vue des prochaines compétitions internationales, notamment celles prévues en début de saison.

La Fédération algérienne de natation (FAN) a été la 1ere instance sportive nationale à mettre fin à la saison sportive 2019-2020, suite à la prolongation du confinement sanitaire jusqu'au 29 mai en raison de la pandémie du COVID-19 .Concernant les nageurs d'élite, «l'instance fédérale fera le nécessaire en collaboration avec la commission médicale fédérale pour faciliter l'accès aux différents bassins, tout en assurant les mesures sanitaires strictes pour lutter contre le COVID- 19», avait promis la FAN.

Taoufik Makhloufi : «Je suis bloqué en Afrique du Sud»

DANS une interview exclusive accordée à notre confrère de Bein Sport, Nacim Talbi, le champion olympique algérien du demi-fond, Taoufik Makhloufi a indiqué qu'il est bloqué en Afrique du Sud à cause du coronavirus.« En fait je suis venu en Afrique du Sud le 17 mars dernier pour un stage de deux semaines afin de me préparer au JO de Tokyo qui étaient programmés pour cet été avant d'être reportés à cause du coronavirus. Cependant comme les aéroports ont été fermés ici en Afrique du Sud et même en Algérie, je me suis retrouvé bloqué ici à Johannesburg » a t-il d'abord expliqué.« J'essaye de m'entrainer et de garder la forme pour être surtout prêt physiquement dès la reprise du train normal de la vie », a précisé M l'enfant de Souk Ahras avant de s'attarder sur ses objectifs contrariés de cet été.« Je ne vous cache pas que je me suis très bien préparé pour les JO de Tokyo, j'ai eu cette fois-ci beaucoup de temps pour préparer cette échéance, mais malheureusement ces jeux ont été reportés. J'aurai une année de plus pour mieux me préparer à ces JO où je compte me distinguer et donner le meilleur de moi- même dans ma spécificité du 1500 mètres et dans l'épreuve du 800 mètres », souligne Makhloufi. Enfin, le champion d'athlétisme algérien a fait savoir, : « Mes objectifs restent les mêmes, à savoir les Jeux Olympiques de Tokyo, les Jeux Méditerranéens d'Oran mais aussi les mondiaux d'athlétisme à Eugène aux Etats Unis ». Il est utile de rappeler que Taoufik Makhloufi a un palmarès très éloquent avec une médaille d'or aux Jeux Olympique de Londres (2012) au 1500 mètres. Il est également le vice- champion Olympique du 800 mètres et du 1500 mètres aux Jeux Olympiques de Rio (2016). Sur le plan continental, Makhloufi a remporté plusieurs médailles aussi. L'année dernière, Makhloufi avait remporté la médaille d'argent au mondiaux d'athlétisme à Doha. Makhloufi qui a soufflé sa 32 éme bougie le 29 avril dernier espère prendre part au Jeux Olympique de 2024 de Paris avant de prendre sa retraite.

JS KABYLIE : CHÉRIF MELLAL (PRÉSIDENT) :

«Je suis contre l'arrêt définitif de la compétition»

Le président de la JS Kabylie, Chérif Mellal, a rejeté l'idée de suspendre définitivement la Ligue 1 algérienne de football en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), soulignant que «rien n'est encore joué aussi bien pour le podium que pour la relégation».

«Actuellement, nous attendons la reprise du championnat, on est contre l'arrêt de la compétition où on jouera nos chances à fond. Il reste encore huit matchs à disputer, le sort du titre est loin d'être scellé. Les chances sont intactes pour tout le monde, aussi bien pour le podium que pour la relégation», a indiqué le patron des «Canaris», samedi soir lors de l'émission «La 3e mi-temps» sur la télévision nationale. Avant la suspension du championnat le 16 mars dernier, la JSK occupait la 4e place au classement avec 36 points, à quatre longueurs du leader CR Belouizdad qui compte un match en moins. Une réunion s'est tenue dimanche dernier au siège du ministère de la
Jeunesse et des Sports (MJS) pour aborder l'éventualité de reprendre le championnat. Cette rencontre, tenue en l'absence du ministre Sid Ali Khalid et du président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheïreddine Zetchi, fait suite à la demande formulée par le Bureau fédéral, pour discuter du sort réservé à la compétition. «Cela fait 12 ans que la JSK n'a pas gagné le titre et c'est trop, c'est le moment de reconquérir le championnat. Dans deux ans, la JSK regoûtera aux consécrations africaines», a-t-il promis. Interrogé sur l'impact économique lié à l'arrêt du championnat, le président de la JSK a dressé un tableau noir concernant la situation
financière de son équipe. «Je lance un appel aux autorités pour intervenir, car toutes les équipes algériennes sont déficitaires, on doit revenir au mode amateur car on n'a pas les moyens. L'idée de vendre des joueurs aux clubs tunisiens nous permet de récupérer un peu d'argent. Le seul problème de la JSK actuellement réside dans les salaires des joueurs, nous attendons le paiement des primes de la CAF et l'aide des sponsors pour régulariser leur situation». Enfin, s'agissant de l'effectif, Mellal a indiqué qu'il avait décidé de le reconduire en vue de la saison prochaine : «Nous allons opter pour la stabilité, nous allons garder tout l'effectif actuel. Il y a 3 joueurs en fin de contrat, on verra avec le staff technique s'il aura besoin d'eux ou bien s'il les remplacera pas d'autres jeunes éléments».



La CAF procède au versement des primes aux clubs

LA CONFÉDÉRATION africaine de football (CAF) a décidé d'accélérer le paiement de la dernière tranche des récompenses financières aux clubs participant aux compétitions de la CAF pour la saison 2019/2020.»A la lumière des préoccupations croissantes et de la nature évolutive de la pandémie de COVID-19, entraînant la suspension des activités de football à travers le continent, la CAF a décidé d'accélérer le paiement de la dernière tranche des récompenses financières aux clubs participant aux compétitions interclubs de la CAF pour 2019/20», a indiqué la CAF dans un communiqué sur son site officiel. La distribution, qui a depuis débuté, vise à réduire la charge financière pesant sur les 32 clubs qui ont atteint les phases de groupes de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération, en ces temps difficiles, précise la même source. Les clubs recevront leurs primes sur la base des montants établis pour chaque compétition jusqu'à la phase de quarts de finale, lorsque les deux compétitions ont été suspendues indéfiniment en raison du COVID-19.Le minimum garanti pour les clubs participant à la Ligue des champions est de 550.000 USD et 275.000 USD pour la Coupe de la Confédération. Quatre clubs algériens ont pris part aux deux compétitions interclubs de la CAF 2019-2020. Il s'agit de l'USM Alger et de la JS Kabylie en Ligue des champions et du Paradou AC et du CR Belouizdad en Coupe de la Confédération. «Le monde du football et d'ailleurs le football africain traverse des difficultés sans précédent. La situation actuelle a eu un effet révélateur sur les parties prenantes du football africain, et la CAF est sensible aux besoins de nos clubs, l'une de nos principales parties prenantes, en facilitant le paiement de leurs primes bien à l'avance», a déclaré le président de la CAF, Ahmad Ahmad. Habituellement, les clubs recevaient leurs primes pour les compétitions interclubs à la fin de la saison. «Pendant ce temps, la CAF surveille de près la situation et travaille avec les autorités compétentes, y compris l'Organisation mondiale de la santé (OMS) afin d'évaluer l'impact du virus sur le continent. En outre, des mesures relatives aux compétitions seront annoncées en temps opportun», a conclu l'instance africaine.

Mercato : L'OGC Nice rejette une offre de 20 millions d'euros pour Atal

MÊME s'il n'a pas joué depuis décembre dernier lorsqu'il avait contracté une méchante blessure l'ayant contraint de passer sur le billard, le latéral droit algérien, Youcef Atal, n'a rien perdu de sa valeur sur le marché des transferts. Ainsi, après le Milan AC et le PSG, selon Tutto Mercato Web, il y a un autre prétendant ! Youcef Atal serait dans le viseur de l'Inter Milan cette fois-ci. Selon le média italien, le nom du latéral algérien de l'OGC Nice figurerait sur la liste des joueurs susceptibles de rejoindre l'Inter cet été. Peu de chances de le voir partir puisque le club azuréen a certifié qu'il voulait garder le joueur encore au moins une année. Cela n'a toutefois pas empêché le club, dont l'équipe première de football est entrainée par Antonio Conte, de faire une première proposition à son homologue français. On parle ainsi d'une offre de 20 millions d'euros que la formation italienne s'est dite prête à débourser pour s'offrir les services du joueur de 24 ans. Mais, si l'on se réfère toujours aux médias italiens, cette offre n'a guère convaincu la direction du club de la Côte d'Azur qui n'a pas mis beaucoup de temps pour la rejeter. Une position qui n'a pas pour autant découragé l'Inter et surtout son coach Conte qui insiste toujours pour avoir le joueur formé au Paradou AC. Raison pour laquelle il a demandé à formuler une deuxième offre. Le club français ne serait pas vendeur, à moins de recevoir une offre exceptionnelle. De plus, la concurrence est rude sur le dossier du champion d'Afrique. Pour sa part, l'ex-coéquipier d'Atal au PAC, en l'occurrence Zakaria Naïdji, qui joue à titre de prêt au Portugal depuis le début de cet exercice, ne sera finalement pas gardé par le club de Gil Vecente. Le meilleur buteur du championnat algérien la saison passée n'a pas réussi à s'imposer au sein de sa nouvelle formation. Ses apparitions furent très rares, ne plaidant pas pour le rachat de son contrat. Une aubaine que l'ES Tunis veut saisir pour engager le joueur de 24 ans, puisqu'elle serait prête à casser sa tirelire pour s'offrir les services de l'enfant de Bordj Bou-Arreridj. Le club phare de la capitale tunisienne a déjà conclu une première transaction avec le PAC l'été dernier lorsqu'il avait engagé le milieu de terrain Benghit pour la somme de 14 milliards de centimes, rappelle-t-on.

USMA : YAHIA VEUT MISER SUR LA FORMATION

LE NOUVEAU directeur sportif de l'USM Alger, Anthar Yahia, s'est exprimé dans un entretien accordé à la page Facebook du club algérois au sujet de l'importance de la formation dans le futur travail qu'il va mener chez les Rouge et Noir. « J'ai une vision claire de ce que je veux faire à l'USMA avec la formation des jeunes afin de pouvoir mettre en place un club professionnel à l'avenir. », a expliqué l'ancien capitaine des Verts avant d'ajouter encore : « Avant de parler de la compétition africaine et des résultats sportifs, il faut se concentrer sur la construction de bases solides pour former une équipe performante à tous les niveaux. Cela va de l'école de foot avec les garçons de sept ans jusqu'à l'équipe professionnelle, c'est ce qui nous permettra d'atteindre les objectifs qui nous serons assignés. ».Anthar Yahia a enchainé : « On va donner la chance aux jeunes algériens l'opportunité de rejoindre un centre de formation où ils joueront, ils étudieront et deviendront des footballeurs professionnels. ».

STADE DE DOUÉRA : IL PREND VRAIMENT FORME

LE MINISTRE de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, a effectué samedi une visite de travail au nouveau stade de 40 000 places de Douera au sud-ouest d'Alger en compagnie du wali de la capitale Youcef Cherfa. Même si le délai fixé à juillet 2020 il y'a un an par l'ancien ministre Raouf Bernaoui ne sera pas tenu, depuis cette dernière visite officielle le futur stade de 40 000 places de Douera a bien avancé et commence à sérieusement prendre forme.« La finalisation de ces projets est l'une de mes plus grandes priorités. La situation est différente dans chacun de ces stades et les projets de constructions ont connu des accumulations de retard durant des années. », a déclaré il y a quelques jours le nouveau ministre Sid Ali Khaldi. Le MJS a indiqué dans un communiqué de presse que les travaux ont connu des « progrès notables » durant les deux derniers mois et annoncé comme ses prédécesseurs la mise en place d'un comité de suivi et de coordination regroupant l'ensemble des parties concernées pour tenter d'en finir avec ce projet qui traine depuis plus de 10 ans.. Pour rappel, le chantier du nouveau stade de Douéra a été lancé fin 2007, il a connu un arrêt complet des travaux de quatre ans entre 2012 et 2016.

LE NAHD EXIGE UN MILLIARD DE CENTIMES DE L'ES SAHEL POUR LE TRANSFERT DE ZERDOUM

L'ES Sahel a reçu une correspondance de la part du NA Hussein-Dey dans laquelle la direction du club algérien exige de son homologue tunisienne le montant de près d'un milliard de centimes, soit le montant du transfert du jouer Redouane Zerdoum à l'ESS lors du mercato hivernal, a rapporté samedi Radio Mosaïque FM. Selon la même source, le club algérien a accordé un délai de 10 jours à
l'Etoile pour qu'elle paie son dû. Au-delà de cette échéance, il fera appel à la Fédération internationale de football (FIFA) pour déposer une plainte officielle. L'attaquant Redouane Zerdoum s'est engagé en janvier 2020 avec l'Etoile sportive du Sahel pour une durée de quatre ans.

LAGHOUAT

Des kits solaires au profit de la population des zones d'ombre

UNE OPÉRATION d'équipement en kits solaires a été lancée au profit de la population des zones d'ombre de la commune d'El-Ghicha (nord de la wilaya de Laghouat), a-t-on appris auprès de la Conservation des forêts (CF). Menée par les services de la subdivision des forêts de la daïra d'Aflou, l'opération de distribution et montage d'équipements d'exploitation de l'énergie solaire (plaques photovoltaïques, batteries et câbles électriques), touchera également d'autres zones d'ombre recensées par les services de la wilaya, a indiqué le chargé de la communication à la Conservation des forêts, Assam Zerouala. Kaddour Louassef, bénéficiaire de l'opération, a indiqué pour sa part que « ces équipements d'exploitation de l'énergie solaire contribueront à l'amélioration du cadre de vie de la population, notamment dans cette région où les températures estivales peuvent être particulièrement élevées ». **R. R.**

MASCARA

Vers l'ouverture d'un laboratoire d'analyse du Covid-19



UN LABORATOIRE d'analyse de l'infection du coronavirus sera ouvert prochainement à l'Université « Mustapha Stambouli » de Mascara, a annoncé samedi le directeur de wilaya de la santé et de la population, Dr Amri Mohamed. Le même responsable a indiqué que la DSP prépare, en coordination avec l'Université « Mustapha stambouli », l'ouverture d'un laboratoire d'analyse des patients suspectés d'être infectés par le Covid-19, au niveau du laboratoire du Département de biologie de l'université qui sera équipé. Le laboratoire de l'université a été inspecté et il a été constaté qu'il dispose des capacités techniques pour abriter temporairement un laboratoire d'analyse. Une correspondance a été envoyée dans ce sens au ministère de tutelle et à l'Institut Pasteur dans le but d'agréer ce laboratoire et les autorités de wilaya ont donné leur accord pour contribuer à le doter d'un budget, a-t-on fait savoir. Dr Amri Mohamed prévoit que le laboratoire pourra entamer les analyses en début juin prochain pour réduire la tension sur l'annexe de l'Institut Pasteur d'Oran, qui prend en charge même les analyses de guérison des malades de la wilaya de Mascara. Par ailleurs, il s'est félicité du fait que les établissements sanitaires de la wilaya qui ne déplorent actuellement aucun manque de moyens de prévention dont les masques, les combinaisons et les instruments de stérilisation. Les structures sanitaires locales reçoivent plus de 20.000 bavettes, des centaines de combinaisons de protection et autres dans le cadre de dons de solidarité d'opérateurs économiques publics et privés et de la société civile, a-t-il fait savoir.

R. R.

AÏN DEFLA

La ville de Miliana prochainement sur la liste des secteurs sauvegardés

La ministre de la Culture, Malika Bendouda a affirmé jeudi dernier à Alger que Miliana, l'une des plus vieilles villes d'Algérie, située à Aïn Defla, « sera prochainement classée sur la liste des secteurs sauvegardés en Algérie », qui en compte actuellement 22.

La ministre qui répondait à une question d'un député de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur le classement de la ville de Miliana comme ville patrimoniale, a précisé que « le dossier de création du secteur sauvegardé de la ville de Miliana sera présenté devant la Commission nationale chargée de la classification des biens culturels immédiatement après la levée des mesures de prévention contre le Covid-19 ».

« L'existence d'unités patrimoniales stables dans un espace homogène au niveau de la ville de Miliana a amené le secteur à élaborer et parachever les procédures nécessaires à la création d'un secteur sauvegardé de cette ville conformément la loi n 98 - 04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel », a-t-elle expliqué. Une fois créé, souligne-t-elle, le secteur sauvegardé de Miliana bénéficiera d'un « plan durable de sauvegarde et de redressement » à mettre en application une fois approuvé par l'Agence Nationale des Secteurs Sauvegardés (ANSS). En réponse à une autre question sur le sort du musée de la ville de Djemila à Sétif, particulièrement l'état de la mosaïque décorant la façade dont les travaux de restauration ont débuté et la mosaïque du sol de cette structure, Mme. Bendouda a expliqué qu'il s'agissait bien de « la mosaïque du musée du site et non du Musée public national de Sétif », rappelant que « le musée Djemila qui dispose de plus de 900 m2 de mosaïque ». La ministre a indiqué que l'Office National de Gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBC), placé sous la tutelle du ministère de la Culture, a chargé un restaurateur algérien de prendre en charge la mosaïque couvrant le sol du Musée sur une superficie de 25 m2. Mme Bendouda a dévoilé un projet de démontage de la mosaïque de la façade principale du Musée de Djemila, dans le cadre des travaux de restauration visant à la remettre à son état



d'origine, rappelant qu'elle couvre une superficie de 16, 67 m2. L'opération se fera conformément aux protocoles scientifiques appliqués dans ce genre d'interventions extrêmement délicates, a-t-il assuré. « Pour des raisons techniques et pour manque de certaines matières indispensables importées de l'étranger, les travaux de restauration n'ont pas encore été parachevés », a souligné la ministre. Elle a annoncé, en outre, la mise en service d'un atelier de restauration, créé en 2019, dans la ville de Tipasa.

Ledit atelier équipé de moyens modernes est géré par une équipe d'archéologues formés à l'étranger, chargés de restaurer deux tableaux de mosaïque au Musée. « Des instructions ont été données aux responsables du site archéologique de Djemila pour prendre des mesures préventives urgentes afin de stopper la dégradation de la mosaïque murale, due aux conditions climatiques, en attendant la préparation des conditions idoines pour le parachèvement des travaux de restauration, a-t-elle rappelé. **R. R**

TIZI-OUZOU

Le confinement, une opportunité pour l'apprentissage du vivre ensemble

LA SITUATION de confinement qu'implique la crise sanitaire actuelle peut constituer « une opportunité favorable à l'apprentissage du vivre ensemble » a considéré samedi, Nassima Hadda, enseignante-chercheur au département de psychologie de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO).

Déclinant deux réalités du vivre ensemble, l'une par le lien, « n'exigeant pas de présence et pouvant se passer de réalité externe, et l'autre, dans le réel, supposant une présence et un vécu partagé », l'universitaire a estimé que cette période de confinement « offre une opportunité favorable à l'apprentissage du vivre ensemble dans le réel, au sein de la famille, qui est la structure de base de la société ». Du fait de leur confinement, explique-t-elle, « les gens se retrouvent en famille, et cette présence, n'est pas forcément sans anicroches, du fait de beaucoup de facteurs, tels l'exigüité de l'espace social, la perte des habitudes, ce qui peut nourrir des tensions, mais aussi, l'occasion d'un apprentissage du vivre ensemble à travers un travail intérieur sur soi et sur les relations entre les membres de la famille ».

Un apprentissage, souligne-t-elle, « qui ne sera pas sans difficultés au vu des dispositions et cumuls socio-psychologiques de chaque individu pris en tant qu'être social qui doit composer avec la perte d'une partie de ses habitudes et de sa liberté » Sur un autre plan, l'élan de solidarité observé à travers la wilaya à la faveur de cette crise sanitaire de coronavirus illustre l'aspiration et l'esprit du vivre ensemble en paix qui anime les populations locales et qui est « puisé dans le fond culturel et historique de la région », estimé l'anthropologue Kenzi Azzedine, de la même Université.

Cette solidarité s'est mise en branle dès la mise en oeuvre des mesures de confinement, dans un premier temps, à travers la mobilisation de tout le monde pour organiser et assurer la bonne marche et l'application de cette mesure au niveau des espaces d'habitation, notamment, les villages. Elle s'est ensuite transformée en un élan de solidarité au profit des personnes affectées par celle-ci, notamment par la distribution de vivre et l'organisation de collectes et autres actions collectives. Pouvoirs publics, collectivités locales, mouvement associatif et bienfaiteurs anonymes, chacun y est allé de son aide. Une aspiration que reflète, également, les innombrables manifestations culturelles, artistiques et d'autres nature organisées à travers la wilaya et qui offrent un espace de convivialité, de solidarité et de socialisation. **R. R**

TEMPS DE LECTURE EN CONFINEMENT

Balade dans une cité

Dans son dernier roman, Mère des Cités paru aux éditions Chihab, Mustapha Bouchareb met au jour l'atrocité de l'humain, nourrie par des conflits personnels ou claniques.

Voilà un polar – le premier de l'auteur – particulier par la sacralité des lieux où il se déroule, la Mecque. Dans son quatrième roman, Mustapha Bouchareb propose une lecture de 327 pages. C'est l'histoire de Nezli, jeune femme d'origine indienne à la beauté éclatante et dernière épouse du riche entrepreneur Cheikh Torky Wasdary. Elle est retrouvée morte par des éboueurs dans une décharge publique de La Mecque. L'auteur raconte en détails l'enlèvement de Nezli à l'aéroport de Djeddah. Elle s'apprête alors à rendre visite à sa famille en Inde. Lors de sa séquestration, la jeune femme a subi les pires sévices : droguée et violée pendant plusieurs jours, elle finira par rendre l'âme après plusieurs tentatives d'évasion et de violentes altercations. L'enquête policière est minutieusement menée par Safoug. Elle commence par soupçonner Saquer, fils de Cheikh Torky Wasdary, qui aurait assassiné la dernière épouse de son vieux père pour préserver son héritage. La police du royaume ne tarde pas à démasquer l'auteur de ce crime abject qui se révèle être moins important, aux yeux de l'auteur, que l'exploration des raisons possibles ayant motivé ce dernier. Ecrit à la troisième personne du singulier, ce roman est servi par une écriture descriptive agréable à lire qui dépeint le malheur et les souffrances de Nezli, une beauté indienne dont le sort sera scellé par le consentement de son père qui l'a offert à un riche inconnu. L'auteur a agrémenté son récit de dialogues concis qui ont servi à déterminer la nature des rapports entre les différents personnages du roman. Mère des cités exhume des sujets complexes et tabous dans la société mecquoise, comme les mariages forcés, la polygamie, les conflits d'héritage et les conditions de vie dures des travailleurs immigrés, dénoncés dans ce roman, mais aussi dans la précédente publication de l'auteur, Fatwa. Mustapha Bouchareb propose également à son lecteur la balade par les rues de la ville encombrées de pèlerins, dans ses souks grouillants, ses vendeurs à la sauvette et ses tours de verre formant un contraste élégant avec ses maisons antiques décrépies. Auteur de trois autres romans dont Fièvre d'été (1990) et Fatwa, couronné en 2016 du prix littéraire Mohamed Dib, Mustapha Bouchareb a enseigné l'anglais dans une université de Riyad en Arabie saoudite. Il a également publié des recueils de nouvelles en français et en anglais dont Ombres dans le désordre de la nuit (1991) et The Sea Yonder, une réécriture complète d'une dizaine de ses nouvelles publiées en Inde.



R. C

Mère des cités de Mustapha Bouchareb
Chihab, octobre 2019
327 pages
ISBN / EAN978-9947-39-353-6 – 9789947393536

PROMOTION DES FILMS À HOLLYWOOD

Tapis rouge à l'épreuve

LES TAPIS rouges et leurs stars étincelantes devant les objectifs sont jusqu'ici un passage obligé pour assurer la promotion des films à gros budget dont Hollywood a le secret, mais qu'en est-il en temps de confinement ?
Depuis la pandémie de coronavirus, la foule d'assistants, journalistes, vigiles et fans au coude à coude est aussi un cauchemar pour la distanciation physique. La Californie commence doucement à assouplir les mesures de confinement décrétées voici deux mois, les experts en marketing du cinéma débordent d'idées pour dérouler à nouveau ces fameux tapis rouges sans risque de propager le coronavirus. « Avant, il s'agissait d'attirer l'attention le plus possible, de faire venir de grandes foules et de partager l'événement avec un maximum de gens », résume Elizabeth Tramontozzi, de 15|40 Productions, l'une des plus importantes sociétés d'événementiel d'Hollywood. Elle confie : « Si on veut pouvoir aller de l'avant, ça sera radicalement différent », rapporte l'Agence France presse. Sa société a notamment construit un impressionnant décor de Game of Thrones à New York pour l'ultime épisode de la saga télévisée, elle a mis à profit huit semaines de confinement pour imaginer des concepts compatibles avec la pandémie. Des écrans de plexiglas pourraient être dorénavant dressés entre les journalistes et les stars, qui seraient aussi interviewées à distance dans des « capsules » isolées. Les fans pourraient toujours leur crier leur admiration, mais uniquement sur présélection et par écran interposés. L'armada de proches et d'assistants qui accompagnent traditionnellement les vedettes seraient quant à elles priées de contourner le tapis rouge en empruntant des « voies prioritaires ». Même avec la mise en œuvre de ces mesures inédites, les spécialistes n'imaginent pas de sitôt organiser les exubérantes fêtes d'après projection, avec leurs bars et buffets bondés. 15|40 a créé un studio mobile dans une caravane, qui peut passer d'un domicile d'acteur à un autre et être redécoré au gré des films ou séries dont la promotion doit être assurée. La société a aussi imaginé des soirées de lancement sous forme de « drive-in », dans des voitures en plein air, où les célébrités prendraient place au premier rang pour interagir avec leurs fans via une liaison vidéo. Il n'y a toutefois pas de solution miracle et la plupart des grosses productions hollywoodiennes prévues cette année ont repoussé leur date de sortie en attendant la réouverture des cinémas. **R. C.**



SORTIR

CONFERENCE Pourquoi lire les philosophes arabes ? Jusqu'au jeudi 21 mai. Par Ali Benmakhlouf, professeur de philosophie à l'université de Paris-Est. En ligne : franceculture.fr/conferences/institut-du-monde-arabe/pourquoi-lire-les-philosophes-arabes ? Lire les philosophes arabes médiévaux avec l'œil de la philosophie contemporaine pour y trouver des affinités.

FILM Appel à projet de films virtuels par le Centre algérien de développement du cinéma. Un concours du meilleur film virtuel au sujet de la vie quotidienne en ces temps de confinement en s'inspirant du passé pour vivre le présent, entre comportements, habitudes, traditions, spiritualité… Le dimanche 24 mai. Consulter page Facebook du CADC.

PHOTO Concours de photographie España desde nuestra casa / España mendarna (L'Espagne de ma maison). Images prises à domicile sur différents thèmes sur l'Espagne.
Plus de cent candidatures pour la meilleure photo sont reçues par l'organisateur :
ambassade d'Espagne en Algérie et Institut Cervantes d'Alger, en collaboration avec la maison d'art Mood and Moob.
Vote en cours du public jusqu'au lundi 25 mai pour désigner les trois gagnants : Grand prix du jury, les deux prix du public. Consulter page Facebook.

PROJECTION Tangente (France, court métrage, fiction, 26', 2017) de Rida Belghiat et Julie Jouve jusqu'au jeudi 28 mai. En ligne :
vimeo.com/276611785 / Mot de Passe : TangRB2017. Florie, 28 ans, mère célibataire réunionnaise, participe pour la première fois au Grand Raid de la Réunion, une course mythique appelée aussi la Diagonale des Fous.
Pendant trois jours et trois nuits, elle affronte les démons de son passé.

CINEMA Journées du film européen en version numérique, jusqu'au jeudi 04 juin. Voir dans la plateforme festivalscope.com. Au programme, les films Open door de l'Albanais Florenc Papas, Le Havre du Finlandais Aki Kaurismaki, A Sunny day du Marocain Faouzi Bensaïdi, Olmo de l'Italien Silvio Soldini.

SINGLE Nouveau titre Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55 minutes, plateforme distrokid.com / videos) du groupe pop Index Dz d'Alger. Et reprise du cover Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire de l'heure pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Nouvelle chanson Qololi (Dites-moi) du collectif Bandya Social Club. Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika appellent au partage avec humour.

HOMMAGE Manu Dibango le saxophoniste. Soul Makossa sur youtube.com/watch?v=ny78BCBir2Q
12 décembre 1933 : Naissance à Douala au Cameroun.
1972 : Premier album O Boso.
1972 : Soul Makossa dans les classements américains.
1989 : première autobiographie Trois kilos de café.
2014 : Dernier album Balade en saxo.
2019 : Tournée des soixante ans de carrière.
24 mars 2020 : Mort à Paris des suites du coronavirus.

Covid-19

BELGIQUE :

Une livraison de drogue par drone en prison vire au fiasco



INSOLITE Le destinataire de la drogue se serait trahi en s'inquiétant auprès du personnel de ne pas recevoir le colis de cannabis qui devait lui parvenir Coronavirus oblige, les visites au parloir sont suspendues en prison, mais les trafiquants ont de la ressource : une livraison de drogue par drone a été déjouée ce jeudi dans un établissement pénitentiaire de Bruxelles. « On confirme l'interception du drone par notre personnel au niveau du préau » de la prison de Forest, une commune de l'agglomération bruxelloise, a indiqué Valérie Callebaut, porte-parole de l'administration pénitentiaire, disant ne pas avoir souvenir d'un tel incident auparavant. La circulation de drogue en prison n'est pas rare et plusieurs établissements ont déjà prévenu du risque d'un recours plus fréquent aux drones, relève le quotidien La Dernière heure. L'incident s'est produit tôt ce jeudi matin, avant l'ouverture du préau pour les promenades.

Le drone était trop chargé

« Le drone aurait été trop lourdement chargé, ce qui aurait précipité sa chute », a rapporté l'agence de presse Belga. Le destinataire de la drogue se serait trahi en s'inquiétant auprès du personnel de ne pas recevoir le colis de cannabis qui devait lui parvenir. Il a été transféré dans une autre prison de Bruxelles et une enquête a été ouverte.Les visites en prison de personnes extérieures ont été suspendues à la mi-mars, en Belgique, en raison de la propagation du nouveau coronavirus. Pour compenser, les détenus ont droit à « un crédit d'appels téléphoniques » pour joindre leurs proches et peuvent aussi depuis début mai passer des appels vidéo via un ordinateur portable fourni par la prison, a affirmé Valérie Callebaut.

Suède : Le plus petit restaurant du monde va ouvrir et accueillera une seule personne



UNE TABLE UNIQUE est dressée au milieu d'une prairie et elle est reliée à la cuisine par un système de corde et de poulie avec un panier dans lequel les plats sont servis au client Le restaurant éphémère que Rasmus Persson et Linda Karlsson ouvriront le 10 mai prochain à Värmland (Suède) possède une particularité étonnante :
il ne sert qu'un seul client à chaque service. Baptisé « Bord for en » (« Table pour un » en français), l'établissement propose à son client de l'installer dans une prairie. L'unique table dressée dans l'herbe est reliée à la cuisine par une corde le long de laquelle coulisse un panier, explique CNN. Les plats et les boissons parviennent au client par l'intermédiaire de ce dispositif. Pour composer le menu en trois services, le couple de Suédois s'est inspiré des voyages de Rasmus Persson.



Des pêcheurs accostent après 40 jours d'errance dans l'océan

Deux pêcheurs des Îles Marshall sont finalement parvenus à gagner la rive d'un petit atoll, après six semaines d'errance dans le Pacifique, ont annoncé jeudi les autorités locales, mais aucune indication n'a été donnée sur le sort d'un troisième homme.

Leur petite embarcation, équipée seulement d'un moteur hors-bord, a accosté à Namoluk, le plus petit atoll de la Micronésie, à quelque 1.600 km de l'endroit d'où ils étaient partis.

"Ils étaient maigres et faibles comme on pouvait s'y attendre après 40 jours en mer", a déclaré le secrétaire à la Santé des Îles Marshall, Jack Niedenthal.

Ils ont été identifiés comme étant Godfrey Capelle et Thomas Benjamin, mais aucune information n'a été donnée sur la troisième personne qui les accompagnait au départ, Junior Joram.
Les trois hommes avaient quitté l'île d'Ebeye dans l'archipel des Marshall le 2 avril pour une partie de pêche, mais leur embarcation a rapidement rencontré des problèmes de moteur, par vent puissant et mer forte, et les recherches alors lancées par les garde-côtes n'ont rien donné.

Les récits de naufrage et d'errance dans le Pacifique ne sont pas rares. En 2006, des Mexicains avaient été récupérés sains et saufs aux Îles Marshall après neuf mois de mer, et en 2014, un Salvadorien l'avait été au même endroit après seize mois d'errance dans le Pacifique.

Pérou. Des bouffons pour encourager au respect des mesures de confinement



LA RÉGION péruvienne de Puno, à la frontière avec la Bolivie, a fait appel à des personnages de danses folkloriques aymara, afin d'encourager la population à respecter les mesures de confinement pour parer à la pandémie de nouveau coronavirus.
Des bouffons se sont promenés dans les rues de Puno, au Pérou. Habillés en « kusillos », ils ont appuyé les appels des médecins et de la police, qui demandent le respect de la distanciation sociale, les gestes barrière et les mesures de confinement pour limiter la propagation du coronavirus.
Les « kusillos » incarnent des bouffons qui, dans la culture et la danse aymara, portent un masque en laine pour dissimuler leur visage.

Ils sont très populaires dans la culture aymara, groupe ethnique indigène qui vit dispersé entre la Bolivie et le Pérou.Les « kusillos » racontent généralement des histoires associées au bien et au mal qui peuvent arriver dans la vie d'une personne, ou aux conséquences divines et démoniaques qui peuvent suivre.
Dans le cadre de cette initiative, les bouffons ont visité les marchés de cette ville de 130 000 habitants pour encourager à éviter les attroupements.
Avec 192 de cas confirmés, Puno est l'une des régions les moins touchées au Pérou par la maladie de Covid-19. La ville est située à 3 827 mètres d'altitude, sur les rives du lac Titicaca, que le Pérou partage avec la Bolivie. Le Pérou compte plus de 84 490 cas de contamination au coronavirus pour 2 390 décès.

Xiaomi : Le PDG se fait surprendre en train d'utiliser un iPhone

OUPS Lei Jun a été épinglé par le réseau social chinois Weibo, qui détecte les appareils utilisés lorsqu'un utilisateur poste un message
Lei Jun, le fondateur et PDG de la marque chinoise de smartphones Xiaomi, a posté un message sur le réseau social Weibo en utilisant… Un iPhone. Une situation plutôt cocasse qui n'a pas manqué de faire réagir de nombreux internautes, rapporte Phonandroid ce mercredi.



Cette découverte a été permise grâce au réseau social lui-même, car ce dernier relève systématiquement avec quel modèle d'appareil les messages sont publiés.
Xiaomi s'intéresse à la concurrence ?
Sur les réseaux sociaux, cette nouvelle a suscité de nombreux commentaires de la part d'utilisateurs amusés ou en colère, note Phonandroid. De son côté, le partenaire de la marque chinoise et analyste Pan Jiutang a expliqué qu'il est normal que le patron d'une entreprise de smartphones s'intéresse également à ce que fait la concurrence.

A l'heure actuelle, les iPhone ne représenteraient que 10 % du marché chinois des smartphones, loin derrière Xiaomi, Oppo ou encore Huawei.

OnePlus démocratise le segment premium avec sa série 8 et 8 Pro





Technologie : OnePlus vient d'officialiser ses smartphones OnePlus 8 et 8 Pro. Avec cette nouvelle série, qui sera commercialisée en France, OnePlus ambitionne de se tailler une place de choix sur le segment premium.

C'est désormais officiel, OnePlus vient de lancer ses smartphones 5G OnePlus 8 et
OnePlus 8 Pro, tout en continuant à proposer des appareils haut de gamme à des prix moyens tournant autour de 800 euros. À bien des égards, les OnePlus 8 et OnePlus 8 Pro s'inscrivent dans le prolongement des avancées de la gamme OnePlus 7, OnePlus 7 Pro et OnePlus 7T.
La nouvelle série de smartphones de OnePlus donne toutefois accès à de meilleures spécifications, des jeux de caméras améliorées, des avancées en matière d'affichage et un chargement sans fil qui peut vous permettre d'obtenir la moitié d'une charge en 30 minutes, soit 10 minutes de plus que le chargeur filaire rapide de OnePlus, le Warp Charge 30. Bref, le dernier duo d'appareils OnePlus est à maints égards plus perfectionné que les modèles précédents. Alimenté par le processeur Snapdragon 865, OnePlus a permis à ses téléphones de sauter le pas des réseaux 5G mais également de la WiFi 6.
Les OnePlus 8 et 8 Pro seront commercialisés officiellement en France le 21 avril. Si le OnePlus 8 Pro est annoncé à un tarif allant de 899 euros à 999 euros pour sa version comprenant 12 Go de RAM et 256 Go d'espace disponible. En ce qui concerne sa version allégée, le OnePlus 8 sera commercialisé pour des prix allant de 699 euros pour sa version de base et 799 euros pour sa version comprenant 12 Go de RAM et 256 Go d'espace disponible.

Cap sur le premium

Le jeu en vaut pourtant la chandelle.
Kyle Kiang, directeur du marketing de OnePlus, a décrit le OnePlus 8 Pro comme l'appareil ultra-premium de la société avec un écran HD quadruple 6,78 avec un taux de rafraîchissement de 120hz. "Nous avons établi la norme en matière de technologie d'affichage dans le smartphone", a déclaré le dirigeant qui y voit là la grande "différenciation" de ce nouvel appareil haut de gamme.
Les caméras des OnePlus 8 et OnePlus 8 Pro ont également été mises à niveau et le Snapdragon 865 améliorera les performances en cas de faible luminosité ainsi que la qualité des photos et des vidéos. Le OnePlus 8 Pro comprend un capteur personnalisé de Sony et constitue la plus grande mise à niveau de la société.
Le constructeur se base par ailleurs sur son système d'exploitation maison OnePlus Oxygen OS qui améliore l'expérience d'Android au lieu de la surcharger, ce qui est assez rare pour être noté.
La principale différence entre le OnePlus 8 et le OnePlus 8 Pro réside dans la taille de l'écran, la fréquence de rafraîchissement et les caractéristiques de l'appareil photo. Le OnePlus 8 a un taux de rafraîchissement de 90hz et un cadre plus petit avec un écran de 6,55 pouces mesuré en diagonale.
Le système à trois caméras ne présente toutefois pas certaines des caractéristiques de son aîné, le OnePlus 8 Pro.
Par exemple, la caméra arrière principale OnePlus 8 Pro possède un capteur Sony IMX689 de 48MP et une taille de pixel de 1,12 µm/48M ; 2,24 µm [4 en 1] /12M.
La OnePlus 8 a un capteur Sony IMX586 et une taille de pixel de 0,8 µm.
Le téléobjectif OnePlus 8 Pro est de
8 mégapixels contre 2 pour le OnePlus 8.
La caméra ultra grand angle de la OnePlus Pro 8 a 48 mégapixels contre 8 mégapixels pour la OnePlus 8. Résultat :
le OnePlus Pro 8 a des photos plus nettes que son cadet en raison des meilleures caractéristiques de l'appareil.
Pour autant, les deux appareils pourraient bien s'imposer dans les mois à venir comme des challengers de poids face à la série S20 de Samsung ou au P40 de Huawei.

CHROME :
Google supprime 49 extensions malveillantes de cryptomonnaie



SÉCURITÉ : 49 extensions de Chrome, qui se présentaient comme des portefeuille de cryptomonnaie tout à fait légitimes, volaient en réalité les identifiants de connexion de leurs utilisateurs. Google a retiré du Chrome Web Store 49 extensions de cryptomonnaie contenant du code malveillant volant des clés privées, mots de passe et autres informations permettant des attaques de force brute.
Elles ont été découvertes par Harry Denley, directeur de la sécurité de la plateforme MyCrypto, qui a partagé ses découvertes en exclusivité avec ZDNet la semaine dernière. Selon lui, les 49 extensions semblent avoir été mises en place par la même personne ou le même groupe, qui serait basé en
Russie.
« Bien que chaque extensions fonctionne de la même manière, la présentation est différente selon l'utilisateur qu'elle cible », explique M. Denley. Le chercheur en sécurité de MyCrypto dit avoir identifié des extensions malveillantes connues – se présentant comme des portefeuilles de cryptomonnaie – telles que Ledger, Trezor, Jaxx, Electrum, MyEtherWallet, MetaMask, Exodus et KeepKey.

Une arnaque en deux temps

Ces extensions maveillantes fonctionnaient de la manière que les extensions légitimes. Sauf que toutes les données saisies par la victime lors des étapes de configuration étaient envoyées au serveurs d'un attaquant, ou à un formulaire Google.
Malgré tout, l'arnaque n'a pas lieu immédiatement.
Lors d'une expérience contrôlée, Denley explique avoir saisi les informations d'identification d'un compte test dans l'une des extensions malveillantes, mais les fonds n'ont pas été immédiatement volés.
Denley pense que l'acteur de la menace est intéressé par le vol de fonds sur des comptes de grande valeur uniquement, ou alors que l'agresseur n'a pas trouvé comment automatiser les vols et qu'il doit accéder manuellement à chaque compte.Néanmoins, le chercheur est sûr que des vols ont eu lieu.

Le chercheur a établi un lien entre certains incidents signalés publiquement [1, 2, 3] et certaines des 49 extensions qu'il a récemment suivies. Malheureusement, en raison de la nature de la plupart des cryptomonnaies, les victimes ne peuvent récupérer aucun des fonds volés.

Prudence

L'auteur de cette campagne étant toujours en liberté, d'autres extensions malveillantes pourraient apparaître sur le Chrome Web Store dans les mois à venir.
Denley encourage dès maintenant les utilisateurs à envoyer des rapports sur le CryptoScamDB s'ils pensent que l'une de leurs extensions Chrome pourrait être à l'origine de futurs piratages de portefeuilles et de pertes d'argent.
De tels rapports aident Denley et les autres à traquer plus rapidement les extensions malveillantes et à les faire retirer du Chrome Web Store.
Des statistiques, des indicateurs de compromis et d'autres détails sur cette campagne sont disponibles dans Denley's investigation.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

TIRAGE
3200 EXEMPLAIRES
FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. : (0662) 18.41.81
 Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. : (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N° 10
 N° Tél : 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
 B.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2020

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

télévison/Lundi

TF1

de 09h40 à 09h45
Météo
Météo

de 09h45 à 11h00
Magazine jeunesse
TFou

de 11h00 à 12h00
Feuilleton sentimental
Les feux de l'amour

de 12h00 à 12h55
Jeu
Les douze coups de midi

de 12h55 à 13h00
Magazine de la gastronomie
Petits plats en équilibre

de 13h00 à 13h40
Journal
Journal

de 13h40 à 13h45
Magazine de la gastronomie
Petits plats en équilibre

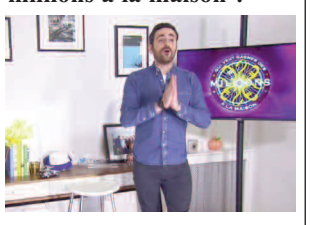
de 13h45 à 13h55
Météo
Météo

de 17h05 à 18h10
Téléréalité
Quatre mariages pour une lune de miel



de 18h10 à 19h00
Téléréalité
Quatre mariages pour une lune de miel

de 19h00 à 19h55
Jeu
Qui veut gagner des millions à la maison ?



de 19h55 à 20h00
Météo
Météo

de 20h00 à 20h45
Journal
Journal

de 20h45 à 20h50
Loterie
Tirage du Loto

de 20h50 à 20h55
Météo
Météo

de 20h55 à 21h05
Divertissement-humour
C'est Canteloup

de 21h05 à 22h55
Film
20 ans d'écart



france 2

de 12h55 à 13h00
Météo
Météo 2

de 13h00 à 13h44
Journal
Journal 13h00

de 13h44 à 13h45
Météo
Météo 2

de 13h45 à 13h50
Magazine de services
De la terre à l'assiette

de 13h50 à 13h55
Magazine littéraire
La p'tite librairie

de 13h55 à 15h10
Magazine de société
Ça commence aujourd'hui

de 15h10 à 16h10
Magazine de société
Je t'aime, etc.

de 16h10 à 16h15
Emission jeunesse
Un jour, une question

de 16h15 à 17h10
Magazine de l'art de vivre
Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre

de 17h10 à 17h55
Magazine de l'art de vivre
Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre

de 17h55 à 18h05
Magazine de l'art de vivre
Affaire conclue : la vie des objets

de 18h05 à 18h40
Jeu
Tout le monde a son mot à dire

de 18h40 à 19h15
Jeu
N'oubliez pas les paroles

de 19h15 à 19h55
Jeu
N'oubliez pas les paroles

de 19h55 à 20h00
Météo
Météo 2

de 20h00 à 20h50
Journal
Journal 20h00

de 20h50 à 20h53
Météo
Météo 2

de 20h54 à 20h55
Magazine culinaire
Simplissime

de 20h55 à 21h00
Magazine musical
Basique, l'essentiel de la musique

de 01h10 à 02h45
Magazine musical
Les clefs de l'orchestre de Jean-François Zygel

de 02h45 à 03h15
Magazine d'actualité
13h15, le samedi...

france 3

de 13h05 à 15h05
Film
Maigret tend un piège

de 15h05 à 15h10
Magazine littéraire
Un livre, un jour

de 15h10 à 15h40
Jeu
Des chiffres et des lettres

de 15h40 à 16h20
Jeu
Personne n'y avait pensé !

de 16h20 à 17h00
Jeu
Slam

de 17h00 à 17h40
Jeu
Questions pour un champion

de 17h40 à 17h49
Magazine littéraire
La p'tite librairie

de 17h49 à 17h50
Météo
19/20 : Météo régionale
de 17h50 à 18h00
Journal
19/20 : Edition de proximité
de 18h00 à 18h24
Journal
19/20 : Journal régional

de 18h24 à 18h30
Météo
19/20 : Météo régionale

de 18h30 à 18h55
Journal
19/20 : Journal national

de 18h55 à 19h15
Magazine de services
Ma ville, notre idéal



de 19h15 à 19h40
Feuilleton réaliste
Plus belle la vie

de 19h40 à 19h55
Feuilleton réaliste
Plus belle la vie

de 19h55 à 20h00
Magazine de services
Ma maison de A à Z
de 20h00 à 20h05
Météo
Météo

de 20h05 à 21h50
Magazine historique
Secrets d'histoire

de 21h58 à 22h50
Société
Kebab Stories

de 23h45 à 01h35
Magazine historique
Secrets d'histoire



M6

de 11h40 à 11h45
Météo
Météo

de 11h45 à 12h20
Journal
Le 12.45

de 12h20 à 12h25
Magazine culinaire
Astuce de chef

de 12h25 à 12h30
Météo
Météo

de 13h00 à 15h00
Téléfilm dramatique
Des miracles en cadeau

de 15h00 à 15h50
Jeu
Les reines du shopping
de 15h50 à 16h50
Jeu
Les reines du shopping
de 16h50 à 17h45
Jeu
Les reines du shopping

de 17h45 à 18h45
Magazine culinaire
Tous en cuisine, en direct avec Cyril Lignac



de 18h45 à 19h15
Journal
Le 19.45

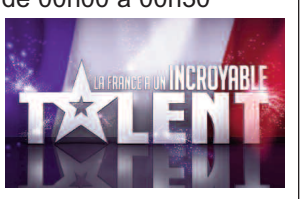
de 19h15 à 19h25
Météo
Météo

de 20h05 à 22h05
Divertissement
La France a un incroyable talent



de 22h05 à 22h40
Emission musicale
Les incroyables talents de la musique
de 22h40 à 23h20
Emission musicale
Les incroyables talents de la musique
de 23h20 à 00h00
Emission musicale
Les incroyables talents de la musique

de 00h00 à 00h30



Emission musicale
Les incroyables talents de la musique

de 00h30 à 01h05
Emission musicale
Les incroyables talents de la musique

CANAL+

de 08h42 à 10h40
Film
Les baronnes



de 10h40 à 10h47
Divertissement
Le plus

de 10h48 à 11h22
Magazine d'actualité
L'info du vrai

de 11h22 à 11h55
Magazine d'actualité
Clique

de 11h55 à 12h38
Talk-show
The Tonight Show Starring Jimmy Fallon



de 12h38 à 14h09
Film
Chacun pour tous

de 14h09 à 15h48
Film
Les Crevettes Pailletées

de 15h48 à 16h46
Gastronomie
Les Paris du globe-cooker

de 16h46 à 16h48
Divertissement
Le plus

de 16h48 à 17h02
Divertissement
Boîte noire

de 17h02 à 17h29
Magazine d'actualité
L'info du vrai

de 17h29 à 18h57
Magazine d'actualité
L'info du vrai
de 18h57 à 19h00
Magazine d'actualité
Clique

de 19h00 à 20h06
Divertissement-humour
Groland le zapoï
de 21h41 à 22h40
Magazine littéraire
21 cm

de 22h40 à 00h43
Film
La chute de l'Empire américain

de 00h43 à 01h41
Film
Coming Out



de 01h41 à 01h45
Film
La chute

CINE + PREMIER

19h50 à 21h55
Cinéma - Drame
Etats-Unis - 2018
A Star is Born



W9

20h05 à 22h40
Cinéma - Film fantastique
Twilight, chapitre 5 : révélation, 2e partie



Bella, qui a été convertie par Edward, est la mère de la petite Renesmée, mi-humaine mi-vampire. La naissance de l'enfant complique les relations entre Bella et Jacob.

6ter

20h05 à 22h30
Série humoristique
La petite histoire de France



CINE + FRISSON

21h29 à 23h45
Cinéma - Film catastrophe
Russie - 2016
The Crew



Ancien pilote dans l'armée, Alexey Gushchin, un jeune homme au fort tempérament, passe un test sur un simulateur de vol pour devenir pilote de ligne. Après un accrochage avec un pilote plus expérimenté, Alexey est finalement intégré in extremis comme copilote dans l'équipe de vol et fait la connaissance d'Alexandra, une ravissante pilote. Lors d'un vol pour l'Asie, il est en cabine avec Alexandra et leur supérieur quand l'avion reçoit un appel de secours en provenance d'une île volcanique où une opération de sauvetage est demandée.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr 03:34	Fadjr 03:41	Fadjr 03:54	Fadjr 04:05	Fadjr 04:03	Fadjr 04:09	Fadjr 04:13
Dohr 12:26	Dohr 12:31	Dohr 12:45	Dohr 12:36	Dohr 12:52	Dohr 12:57	Dohr 13:00
Açr 16:16	Açr 16:20	Açr 16:35	Açr 16:16	Açr 16:40	Açr 16:45	Açr 16:47
Maghrib 19:37	Maghrib 19:41	Maghrib 19:56	Maghrib 19:36	Maghrib 20:01	Maghrib 20:06	Maghrib 20:08
Icha 21:11	Icha 21:13	Icha 21:29	Icha 21:01	Icha 21:33	Icha 21:37	Icha 21:39

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6693 – LUNDI 18 MAI 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	19°	15°
Oran	22°	12°
Constantine	17°	12°
Ouargla	31°	20°

DÉCONFINEMENT

Un protocole sanitaire pour la relance de l'activité touristique

Un comité technique a été installé, hier à Alger, pour l'élaboration d'un protocole sanitaire portant sur les règles préventives et sanitaires destinées aux établissements hôteliers et agences de tourisme et de voyage, en prévision de l'étape post-déconfinement pour réduire la propagation du coronavirus.

Ce comité, dont l'installation a été présidée par le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail Familial, Hassane Mermouri, a entre autres objectifs de préparer ce protocole sanitaire pour «relancer les activités touristiques dans de bonnes conditions préventives» de manière à contenir la propagation de Covid 19, et ce à l'approche de la saison estivale de cette année.

Dans son allocution, le ministre a mis l'accent sur l'importance de l'installation de ce comité pour «l'élaboration d'un protocole sanitaire en collaboration avec tous les secteurs concernés à l'effet de préserver la santé des citoyens et les rassurer pour passer des vacances dans des conditions préventives sécurisées, et ce à l'approche de la saison estivale».

M. Mermouri a mis l'accent sur l'impératif d'une «bonne préparation de cette saison, à travers l'implication de tous les secteurs concernés notamment celui de la santé et les différents opérateurs touristiques, en veillant à l'élaboration de ce protocole pour préserver la santé des citoyens, particulièrement après la relance des activités touristiques»,

précisant que ce protocole sera officiellement adopté après son parachèvement d'ici la fin de la semaine en cours».



Ce protocole sanitaire sera élaboré conformément aux directives de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), lesquelles ont préconisé une série de mesures axées essentiellement sur «l'impératif de protéger la santé des citoyens et de prévenir la propagation de Covid-19, après la reprise du tourisme et des autres activités», a fait savoir le ministre.

Ledit protocole, qui comprend des consignes sanitaires et des gestes barrières à suivre durant la saison estivale, sera adressé aux établissements touristiques et hôteliers, aux responsables d'agences de tourisme et de voyage, aux opérateurs touristiques, aux artisans, ainsi qu'à tous les secteurs concernés, a précisé M. Mermouri, appelant les citoyens à suivre le protocole et à respecter les gestes barrières prévus pour une saison estivale réussie.

Le premier responsable du secteur a, par ailleurs, souligné que le comité technique examinera, de concert avec l'ensemble des acteurs, les points relatifs à la lutte contre la pandémie de nouveau coronavirus qui a sévèrement impacté l'activité économique, expliquant qu'il s'agira de mettre en place des mesures sanitaires à appliquer sur le terrain.

S. O. Brahim

BÉJAÏA

Poursuite des actions de solidarité

LES OPÉRATIONS de solidarité se poursuivent à travers les quatre coins de la wilaya de Bejaia et se sont accélérées ces derniers jours en l'absence des restaurants Errahma et l'approche de l'Aïd El-Fitr. C'est ainsi que le Croissant Rouge Algérien à Sidi-Aïch prépare la troisième phase de son opération de distribution des couffins aux démunis après les deux premières opérations effectuées les deux premiers semaines du carême marquées par la distribution de 500 colis aux démunies de la région.

«Ces actions ont été réalisées grâce à la contribution des âmes charitables», a-t-on appris. Pour sa part, l'association «Ithranan» du village Imahdiene, commune de Béjaïa) a entamé la distribution de quelques 150 couffins alimentaires aux familles démunis du village et des environs.Pour sa part, l'association des Ouléma Musulmans de Sétif a acheminé récemment quelque 750 colis alimentaires dans le cadre d'une caravane qui a sillonné plusieurs wilayas de l'est du pays. Ces couffins ont été distribués aux nécessiteux de plusieurs communes dont Béjaïa, Akbou, Sidi-Aïch, Tazmalt et Kherrata via leurs bureaux locaux.

Outre ces kits de denrées alimentaires, l'association des Oulema compte distribuer 4000 bavettes médicales et du matériel aux différents établissements hospitalier de la wilaya. L'association Kafil El-Yatim d'Amizour a remis 4000 DA à 10 familles pauvres dans le cadre de ses activités de solidarité du mois de jeûne. De son côté, l'association Soummam Akbou d'aide aux malades nécessiteux a organisé une collecte de sang en faveur des malades.

Plus de 80 poches de sang ont été collectées en une seule soirée, a-t-on annoncé.

Une deuxième opération de collecte de sang est prévue pour le 27ème jour du Ramadhan. Les inscriptions ont été ouvertes et un appel a été lancé aux donneurs afin de s'y inscrire. Par ailleurs, une opération de solidarité a été organisée ces derniers jours par l'entreprise Ifri (Sarl Ibrahim et fils) avec le concours du collectif des jeunes d'Ouzellaguen en collaboration avec l'APC de la localité.

Des kits alimentaires ont été distribués sur les nécessiteux de 14 villages de la municipalité. Chaque village a bénéficié de dizaines de colis de denrées alimentaires.

N. Bensalem

AÏN DEFLA

Découverte et destruction d'une casemate pour terroristes

UN DÉTACHEMENT de l'Armée Nationale Populaire (ANP) a découvert et détruit samedi une casemate pour terroristes contenant plus de cinq quintaux de denrées alimentaires et divers objets près de la commune de Zeddine dans la wilaya de Aïn Defla, a indiqué hier dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a découvert et détruit, le 16 mai 2020, une (01) casemate pour terroristes contenant cinq (05) quintaux et (73) kilogrammes de denrées alimentaires, une (01) plaque photovoltaïque, ainsi qu'une quantité de médicaments, des effets vestimentaires et de couchage, et divers objets, et ce, lors de l'opération de fouille et de ratissage, toujours en cours, près de la commune de Zeddine, wilaya de Aïn Defla en 1e Région Militaire», a précisé le MDN.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, «un détachement de l'ANP a arrêté, à Bordj Badji Mokhtar en 6e Région Militaire, six (06) individus et saisi (900) grammes de dynamite, (19) mètres de cordon détonant et (33) détonateurs, ainsi que divers outils d'orpaillage, tandis qu'un détachement de l'ANP a appréhendé, en coordination avec les services des Douanes à Oran en 2e Région Militaire, deux (02) narcotrafiquants et saisi (108) kilogrammes de kif traité», selon la même source.

«Au niveau de la 2ème Région Militaire, des Garde-côtes ont saisi (31,3) kilogrammes de kif traité à Aïn Témouchent et Tlemcen, et ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de (16) individus à bord d'une embarcation de construction artisanale à El Ghazaouet, alors que des éléments de la Gendarmerie Nationale ont intercepté (67) immigrants clandestins de différentes nationalités à Oran», a ajouté le MDN.

S. N.

DIRECTION DE LA PÊCHE D'ALGER

Distribution de plus de 160 repas aux hôpitaux

LA DIRECTION de la Pêche de la wilaya d'Alger a distribué, plus de 160 repas aux différents agents du corps médical au niveau des hôpitaux d'El Kettar et de Rouïba, dans le cadre de l'action de proximité et de solidarité sous la supervision des services de la wilaya d'Alger, a indiqué la directrice de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Alger, Rabia Zerrouki.

Mme. Zerrouki a fait savoir que la distribution de plus de 160 repas aux équipes médicales et paramédicales se veut un geste de soutien et de reconnaissance à ces personnels pour leurs efforts face à la pandémie Covid-19.

La même responsable a indiqué qu'une opération similaire est prévue demain avec la distribution de plus de 260 repas à base de poissons au niveau de l'Hôpital Mohamed Lamine Debaghine à Bab El Oued (ex Maillot).

Initiée par la Direction en coordination avec la Chambre de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Alger et nombre de donateurs privés, cette opération est également une reconnaissance des sacrifices des équipes médicales qui sont en première ligne de la lutte contre la pandémie du nouveau Coronavirus, a-t-elle ajouté.

A cette occasion, le wali délégué de la circonscription administrative de Bab el Oued, Abdelaziz Othmane a salué, dans une déclaration à l'APS, cette initiative qui reflète, a-t-il dit, les valeurs de solidarité entre Algérienset l'hommage aux efforts consentis par les corps médicaux et paramédicaux dans la lutte contre la propagation de la pandémie.

Dans le même sillage, Mme. Zerrouki a fait état de la distribution, durant ce mois sacré, de colis alimentaires au profit de familles nécessiteuses et de l'organisation cette semaine d'une deuxième opération de distribution des denrées alimentaires à l'occasion de l'Aid El Fitr au profit de plus de 200 pêcheurs, impactés par la pandémie Covid-19.

T. R.